



**HAL**  
open science

## Le territoire des Éduens d'après les dernières découvertes

Philippe Barral, Jean-Paul Guillaumet, Pierre Nouvel

### ► To cite this version:

Philippe Barral, Jean-Paul Guillaumet, Pierre Nouvel. Le territoire des Éduens d'après les dernières découvertes. Dominique Garcia; Florence Verdin. Territoires celtiques : espaces ethniques et territoire des agglomérations d'Europe occidentale. Actes du XXIV<sup>e</sup> colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Martigues, 1er-4 juin 2000), Errance, pp.271-296, 2002. <hal-00670132>

**HAL Id: hal-00670132**

**<https://hal.science/hal-00670132v1>**

Submitted on 24 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

E  
175953

CENTRE ARCHÉOLOGIQUE  
EUROPÉEN DU MONT BEUVRAY  
DOCUMENTATION  
F-58370 GLUX-EN-GLENNE

CM 95.

# TERRITOIRES CELTIQUES

## Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale

Actes du XXIV<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF

Martignes, 1-4 juin 2000

Sous la direction de Dominique GARCIA et Florence VERDIN

2002



editions errance

# LES TERRITOIRES DE LA FIN DE L'ÂGE DU FER ENTRE LOIRE ET SAÔNE : LES ÉDUENS ET LEURS VOISINS. PROBLÉMATIQUE ET ÉLÉMENTS DE RÉPONSE

Philippe Barral \*, Jean-Paul Guillaumet \*\* et Pierre Nouvel \*\*\*

\* Ingénieur de recherche, UMR 6565 Laboratoire de Chrono-écologie, Besançon.

\*\* Chercheur au CNRS, UMR 5594 « Archéologie de la Bourgogne... », Dijon.

\*\*\* Étudiant, Université de Bourgogne.

## 1. Introduction

À la fin de l'âge du Fer, les Éduens sont l'un des grands peuples de Gaule chevelue. Ils occupent une position centrale. Leur puissance est en premier lieu économique et elle est en grande partie liée à la géographie de leur territoire; le pays éduen, encadré par deux grandes voies de communication naturelles, la Loire et la Saône, occupe une position clé dans les circuits d'échange entre la Méditerranée et la zone celtique occidentale. Entre ces deux grands axes, le territoire éduen se compose de trois unités géo-morphologiques principales assez contrastées: les plaines de Saône à l'est, le massif granitique du Morvan au centre, les bas plateaux du Nivernais à l'ouest (fig. 1). Les Éduens exercent une situation de monopole

au II<sup>e</sup> s., qui leur est disputée au I<sup>er</sup> s. par un de leurs puissants voisins, les Séquanes. Dans cette situation de crise, née de la rivalité entre deux peuples qui ont connu des évolutions socio-économiques comparables, le contrôle de la Saône apparaît comme un enjeu capital. Le statut de cette rivière, tout à la fois vecteur de communications et d'échanges, dont le cours est rythmé par des gués nombreux et anciens qui sont autant de points de passage aisés, mais aussi limite naturelle et frontière territoriale, dont le caractère hautement symbolique et sacré est bien mis en évidence par les trouvailles liées justement aux gués, apparaît complexe. Dans la structuration du territoire éduen interviennent ainsi des facteurs internes et externes. La question du fonctionnement économique du pays éduen est inséparable de celle des relations politiques et territoriales entre peuples du Centre-Est, dont une composante essentielle réside dans le rôle des frontières, le statut des zones limitrophes et des peuples secondaires installés dans ces zones tampons.

## 2. L'organisation économique et territoriale du pays éduen (Ph. B., J.-P. G.)

Sur la mise en place du territoire éduen, on sait peu de chose, faute de données suffisantes. Certains indices laissent penser qu'une phase de stabilisation des territoires des grands peuples gaulois du Centre-Est prend place à la transition La Tène ancienne - La Tène moyenne, soit dans les toutes premières décennies du III<sup>e</sup> s. (Barral 1999b). On interprétera dans ce sens la création de sanctuaires (celui de Mirebeau-sur-Béze, par exemple: Barral, Guillaumet 1994), l'émergence d'habitats groupés à fonctions diversifiées (Verdun-sur-le-Doubs: Barral 1999c), ou encore des traces de bataille sur tel site fortifié de hauteur situé aux confins de deux grands peuples (Bourguignon-les-Morey: Piningre 1998).

On ne commence réellement à avoir une image structurée du pays éduen qu'à La Tène finale (Barral, Guillaumet 2000). La trame de l'occupation ne se laisse pas encore percevoir de façon uniforme, les conditions de détection et de recherche demeurant fort inégales suivant les secteurs. Des lignes de force peuvent être discernées, notamment en examinant la répartition des sites de hauteur fortifiés et des agglomérations de plaines

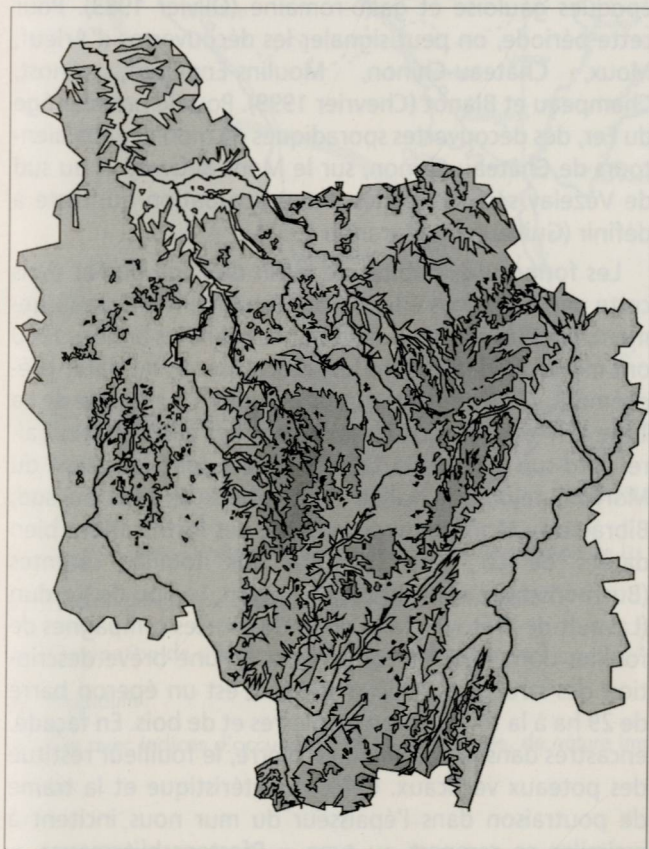


Fig. 1 - La Bourgogne: hydrographie et relief (F. Laudrin del., CAE du Mont-Beuvray).

ouvertes. Le rôle de la Saône et de la Loire, comme couloirs de communications fortement attractifs qui ont favorisé l'émergence et le développement d'habitats groupés dès La Tène D1a, voire un peu avant pour certains, ressort clairement. Dans ce processus, il est indéniable que le facteur économique est primordial et transcende les clivages politiques.

Dans l'état des connaissances actuelles, en effet, les facteurs de convergence entre les sites éduens (plaines de Saône) et les sites séquanes (plaines du Doubs, pied du Jura), qui illustrent cette phase de proto-urbanisation semblent plus nombreux que ce qui pourrait les séparer (Barral 1999c; Jaccotey, Barral 2000). On mentionnera particulièrement l'abondance et la variété des produits manufacturés et le faciès des importations (amphores, vaisselle céramique), deux traits qui distinguent clairement la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. Cette phase qui apparaît extrêmement novatrice et dynamique, peut être corrélée avec la mise en place de la zone économique dite du denier, au sein de laquelle les trois principaux peuples du Centre-Est, Éduens, Séquanes, Lingons, semblent avoir joué un rôle pilote. Dans toute cette zone, malgré une documentation lacunaire, on peut faire le pari d'évolutions très semblables dans le tissu économique et dans l'organisation de l'habitat. On n'observe pas, semble-t-il, dans ce développement d'agglomérations ouvertes, de véritable décalage chronologique entre notre zone d'étude et des secteurs plus précocement et plus intensivement soumis aux influences méditerranéennes (basse vallée du Rhône, notamment).

Le réexamen de séries de mobilier provenant de sites fouillés anciennement (sites du Mâconnais et du Tournugeois spécialement), les données nouvelles dans la chronologie des habitats de la fin de l'âge du Fer dans le Centre-Est obtenues à la faveur de l'étude et de la publication de sites de référence, permettent de proposer un modèle d'évolution de l'habitat groupé proto-urbain dont la validité dépasse largement notre zone d'étude. Il semble à peu près clair à l'heure actuelle que l'émergence des *oppida* en tant que tels correspond strictement à une phase évoluée de La Tène D1 (La Tène D1b) et que ce développement peut être corrélé avec l'abandon d'un certain nombre d'habitats groupés ouverts dont le *floruit* se situe à la charnière La Tène C2-D1 et à La Tène D1a (milieu et troisième quart du II<sup>e</sup> s. av. J.-C.). Dans notre zone d'étude, appartiennent à la première catégorie les sites du Mont-Beuvray et d'Alise-Sainte-Reine<sup>1</sup>, pour lesquels les données sont nombreuses et cohérentes (Gruel, Vitali 1999; Bénard 1997), ainsi que les sites de Mâcon, Decize, Langres, pour lesquels la documentation est encore assez réduite (Barral 1994; Conche à paraître; Barral, Joly, Rodet-Belarbi 1993). La seconde catégorie est particulièrement bien illustrée par les sites de Saint-Symphorien d'Ancelles, Varennes-les-Mâcon et Verdun-sur-le-Doubs (Barral 1994; Barral 1999c). Le faciès des importations distingue nettement les deux catégories de sites<sup>2</sup>.

Le développement d'un habitat groupé à fonctions diversifiées touche d'abord les grands axes de communication naturels (voies fluviales), ensuite des voies ou itiné-

raires terrestres dont l'importance paraît liée dans certains cas à des stratégies d'exploitation de matières premières (fig. 2). On mentionnera particulièrement une série d'habitats groupés jalonnant d'une part une voie Verdun-Salins, parallèle au Doubs, d'autre part une voie sensiblement nord-sud du piedmont du Jura, toutes deux probablement très anciennes et indubitablement liées à l'exploitation et au commerce du sel, florissants au deuxième âge du Fer (Gauthier 2001; Pétrequin 2000). La répartition des trouvailles de monnaies gauloises isolées ou sous forme de dépôts met clairement en évidence un secteur dynamique à la rencontre de ces deux axes (secteur Poligny-Arbois-Salins: Rothé à paraître).

Un autre axe, souvent négligé, émerge. Il s'agit de l'axe sud-nord traversant le massif du Morvan. Cette zone de moyenne montagne qui forme le cœur même du pays éduen est loin d'être impénétrable. Des trouvailles néolithiques sont connues en plusieurs points du Mont-Beuvray, au lac des Settons (Montsauche), à Ouroux, à Château-Chinon et à Arleuf (Joly, Olivier 1973). Les diagrammes polliniques effectués aux sources de l'Yonne (Glux-en-Glenne) confirment cette première phase d'occupation et montrent que l'impact de l'homme est sensible dans cette région dès la fin du Néolithique. Il sera de plus en plus pressant à partir du Bronze final, pour atteindre un premier point culminant dans une période comprise entre l'âge du Fer et l'époque gallo-romaine (Richard 1996). Des découvertes nombreuses dès le début de l'âge du Bronze dans le Morvan et sur ses marges semblent montrer l'existence de plusieurs itinéraires à travers le massif montagneux qui fonctionneront encore aux époques gauloise et gallo-romaine (Olivier 1983). Pour cette période, on peut signaler les découvertes d'Arleuf, Moux, Château-Chinon, Moulins-Engilbert, Anost, Champeau et Blanot (Chevrier 1999). Pour le premier âge du Fer, des découvertes sporadiques de mobilier aux alentours de Château-Chinon, sur le Mont-Beuvray et au sud de Vézelay sont les signes d'une occupation qui reste à définir (Guillaumet, Maranski 1998).

Les formes de l'habitat de la fin de l'âge du Fer dans cette partie du pays éduen nous échappent encore largement, mais les recherches effectuées dans les années 1960 ont mis en évidence, sans les caractériser et les dater précisément, plusieurs sites ruraux occupés à la période de La Tène<sup>3</sup>. Trois sites fortifiés jalonnent par ailleurs l'itinéraire nord-sud qui, de la Loire en traversant le massif du Morvan, rejoint la vallée de l'Yonne. Le plus au sud, Bibracte au Mont-Beuvray, possède des fortifications bien datées de La Tène D grâce aux fouilles récentes (Buchsenschutz et al. 1999). Le suivant, Le Fou de Verdun (Lavault-de-Frétoy) a fait l'objet de courtes campagnes de fouilles dont nous ne connaissons qu'une brève description des structures (Olivier 1983). C'est un éperon barré de 29 ha à la fortification de pierres et de bois. En façade, encadrés dans le parement en pierre, le fouilleur restitue des poteaux verticaux. Cette caractéristique et la trame de poutraison dans l'épaisseur du mur nous incitent à assimiler ce rempart au type « Pfofostenschlitzmauer », caractéristique de l'époque celtique. Le plus au nord, l'oppidum du Vieux-Dun (Dun-les-Places), est un site fortifié

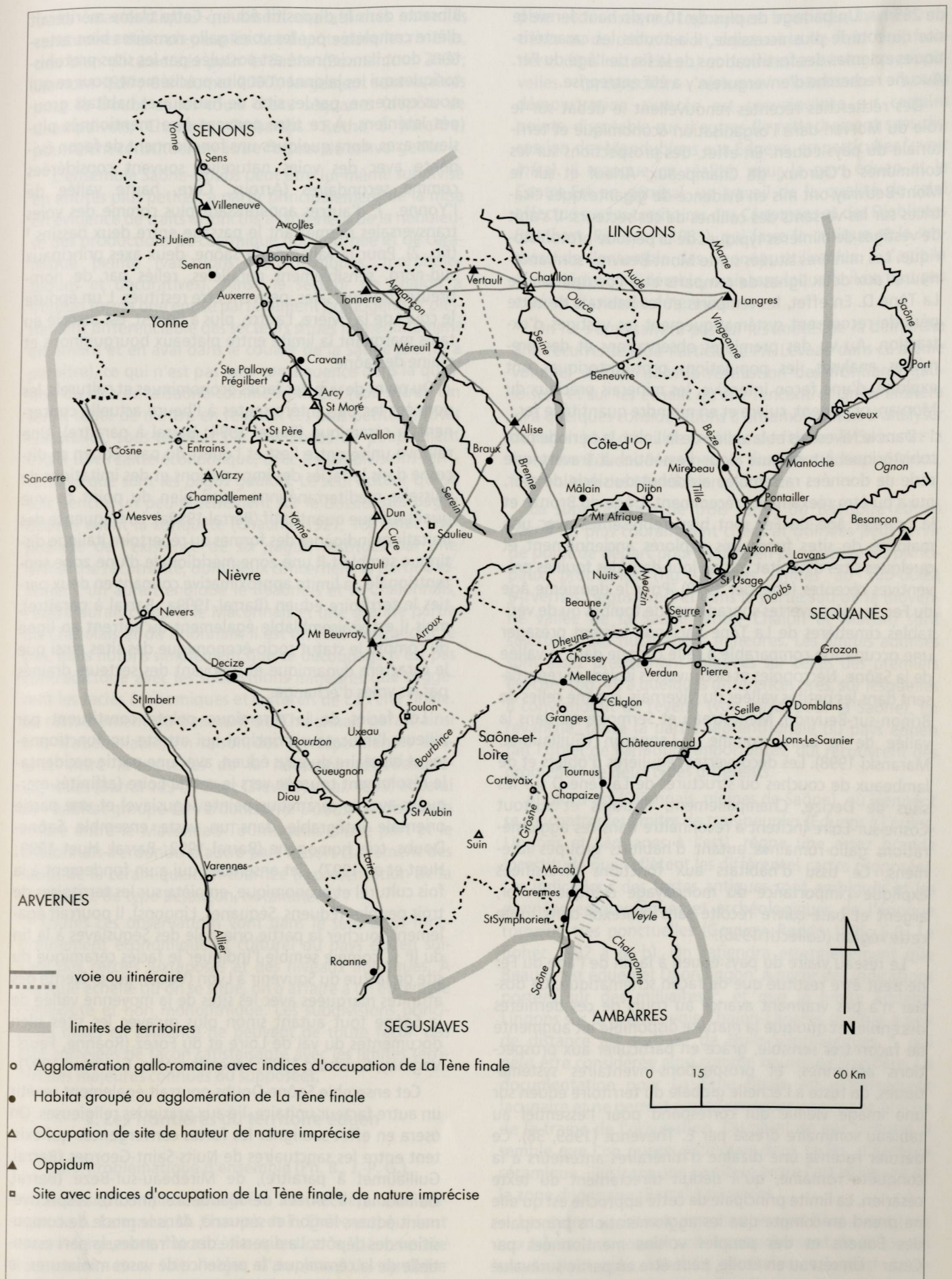


Fig. 2 - Carte des itinéraires et limites de territoires restitués pour La Tène finale en pays éduen.

de 265 ha. Un barrage de plus de 10 m de haut ferme le site du côté le plus accessible. Il a toutes les caractéristiques externes des fortifications de la fin de l'âge du Fer. Aucune recherche d'envergure n'y a été entreprise.

Des recherches récentes renouvellent le débat sur le rôle du Morvan dans l'organisation économique et territoriale du pays éduen. En effet, des prospections sur les communes d'Ouroux, de Champeaux, Arleuf et sur le Mont-Beuvray ont mis en évidence de gigantesques cicatrices sur les versants des collines de ces secteurs. Il s'agit de vestiges de minières typiques de la période protohistorique. Les minières situées sur le Mont-Beuvray sont antérieures aux deux lignes de remparts et à l'occupation de La Tène D. En effet, les remparts et les habitats de cette période recouvrent systématiquement les vestiges d'extraction. Au vu des premières observations et des premières analyses, les populations protohistoriques ont exploité, d'une façon intensive, les minerais précieux du Morvan, or, argent, cuivre et en moindre quantité le fer.

Dans le Nivernais et la vallée de la Loire, la période protohistorique est connue pour l'essentiel à travers une série de données rassemblée au début du siècle dernier, qui a pu être réexaminée récemment. L'âge du Bronze et le premier âge du Fer sont bien représentés avec une majorité de sites funéraires explorés anciennement et quelques sites d'habitat mis au jour dans des fouilles préventives récentes (Chevrier 1999). Pour le deuxième âge du Fer, les découvertes sporadiques de tombes ou de véritables cimetières de La Tène ancienne laissent présager une occupation comparable à celle connue dans la vallée de la Saône. Nécropoles et découvertes isolées se répartissent dans les petites vallées du Nivernais, comme celles de Brinon-sur-Beuvron, Ménestreau et Sermoise ou dans la vallée de la Loire, comme à Langeron (Guillaumet, Maranski 1998). Les découvertes régulières d'objets et de lambeaux de couches ou structures de La Tène D sur les sites de Decize, Champallement, Entrains et surtout Cosne-sur-Loire incitent à reconnaître dans ces agglomérations gallo-romaines autant d'habitats groupés laténiens. Ce tissu d'habitats aux fonctions diversifiées explique l'importance du monnayage celtique en or, argent et base-cuivre récolté sans contexte dans toute cette région (Collectif 1996).

Le réseau viaire du pays éduen à la fin de l'âge du Fer ne peut être restitué que de façon schématique. Ce dossier n'a pas vraiment avancé au cours de ces dernières décennies et quoique la matière disponible ait augmenté de façon très sensible, grâce en particulier aux prospections aériennes, et prospections-inventaires systématiques, on reste à l'échelle globale du territoire éduen sur une image vieillie qui correspond pour l'essentiel au tableau sommaire dressé par E. Thévenot (1969, 36). Ce dernier recense une dizaine d'itinéraires antérieurs à la conquête romaine, qu'il déduit directement du texte césarien. La limite principale de cette approche est qu'elle ne prend en compte que les agglomérations principales des Éduens et des peuples voisins mentionnées par César<sup>4</sup>. Un réseau en étoile, peut-être en partie surévalué par le discours narratif et les considérations stratégiques césariennes, met en évidence la position centrale de

Bibracte dans le dispositif éduen. Cette trame mériterait d'être complétée par les voies gallo-romaines bien attestées, dont l'ancienneté est postulée par les sites protohistoriques qui les jalonnent et plus précisément, pour ce qui nous concerne, par les sites de hauteur et habitats groupés laténiens. À ce titre peuvent être mentionnés plusieurs axes, dont quelques-uns fonctionnent de façon évidente avec des voies naturelles souvent considérées comme secondaires (Arroux, Cure, haute vallée de l'Yonne...), d'autres apparaissant plus comme des voies transversales permettant le passage entre deux bassins<sup>5</sup> (fig. 2). Pour la vallée de la Saône, deux axes principaux sud-nord, sensiblement parallèles, reliés par de nombreuses transversales, peuvent être restitués. L'un épouse le cours de la rivière, l'autre, plus à l'ouest, est associé au talus marquant la limite entre plateaux bourguignons et plaine de Saône.

Du point de vue des faciès économiques et culturels, les données les plus intéressantes à l'heure actuelle concernent la céramique (Barral 1994; Barral à paraître). Une relative unité entre l'est et l'ouest du pays éduen se discerne dans le faciès des importations et des imitations de vaisselle méditerranéenne, aussi bien du point de vue qualitatif que quantitatif (Barral 1999a). La fréquence des imitations indigènes des formes du répertoire italique distingue semble-t-il une zone méridionale d'une zone septentrionale, la limite approximative coupant en deux parties le territoire éduen (Barral 1999a; Barral à paraître), mais il est vraisemblable également qu'entrent en ligne de compte le statut socio-économique des sites ainsi que le caractère dynamique et innovant des secteurs drainés par les voies d'échange.

Les faciès de la céramique peinte constituent par ailleurs l'indicateur principal qui atteste un fonctionnement bipolaire du pays éduen, avec une partie occidentale résolument tournée vers le val de Loire (affinités marquées avec la céramique peinte ségusiave) et une partie orientale intégrable dans un vaste ensemble Saône-Doubs, très homogène (Barral 1992; Barral, Huet 1999; Huet et al. 1997). Cet ensemble, qui a un fondement à la fois culturel et économique, empiète sur les territoires de trois peuples (Éduens, Séquanes, Lingons). Il pourrait également toucher la partie orientale des Ségusiaves à la fin du II<sup>e</sup> s., comme semble l'indiquer le faciès céramique du site de la Rue du Souvenir à Lyon (Vaise), qui présente des affinités marquées avec les sites de la moyenne vallée de la Saône tout autant sinon plus qu'avec les sites bien documentés du val de Loire et du Forez (Roanne, Feurs: Vaginay, Guichard 1988; Lavendhomme, Guichard 1997).

Cet ensemble Saône-Doubs pourrait également revêtir un autre facteur unitaire, lié aux pratiques religieuses. On osera en effet souligner les fortes convergences qui existent entre les sanctuaires de Nuits-Saint-Georges (Barral, Guillaumet à paraître), de Mirebeau-sur-Bèze (Barral, Guillaumet 1994) et de Mandeure (inédit), respectivement éduen, lingon et séquane, dans le mode de composition des dépôts. La diversité des offrandes, la part essentielle de la céramique, la présence de vases miniatures, la forte représentation des objets de parure et de l'outillage au détriment de l'armement sont, entre autres, quelques

traits caractéristiques qui tissent des affinités entre les sanctuaires des trois peuples. Les dépôts dans les rivières, très bien documentés pour la Saône (Bonnamour 2000; Dumont 1997; Guillaumet 2000), largement sous-évalués pour le Doubs et les cours d'eau séquanais (dépôts de Champdivers, Chaussin, Orchamps: Rothé à paraître) pourraient constituer un autre facteur de convergence.

L'ensemble Saône-Doubs peut être lui-même subdivisé en entités plus petites, à partir principalement de la mise en évidence de traits distinctifs à l'intérieur de la nébuleuse des productions de céramique non tournée et de céramique peinte (variations technologiques, morphologiques et décoratives). Ainsi, le secteur de Chalon à Verdun forme une entité parfaitement homogène et pleinement différenciable des secteurs situés immédiatement en amont et en aval dans le couloir de la Saône (Barral à paraître), ce qui n'est pas sans conséquence dans la question du rôle de la Saône comme frontière (voir *infra*). On serait tenté de mettre en relation ces plus petites entités culturelles, sous-tendues par des zones de peuplement ayant une réalité économique, avec les subdivisions territoriales que sont les *pagus* gaulois. Le seul auteur qui se soit penché un peu précisément sur le dossier des *pagus* éduens avant la conquête (Chaume 1927, 78) émet l'hypothèse de l'existence de six *pagus*, restitués par une démarche récurrente, dont deux concernent la partie saônoise. L'un aurait englobé le Beaunois et le Chalonnais, l'autre aurait compris le Mâconnais et une grande partie du Charolais et du Brionnais. Il est difficile de franchir le pas, mais notons simplement que ce découpage n'est pas contradictoire avec les subdivisions mineures que suggèrent les faciès économiques et culturels de La Tène finale. Le rattachement du Beaunois au Chalonnais paraît ainsi très vraisemblable, en raison des correspondances existant entre le matériel de la nécropole de Beaune-Vignolles (Barral 1994, 78 sq; Chevillot *et al.* 1993) et celui de l'habitat groupé de Verdun-sur-le-Doubs, tandis que la césure entre le Mâconnais-Tournugeois d'une part et le Chalonnais-Verdunois d'autre part ressort clairement des faciès de la céramique non tournée (représentation de la céramique de type Besançon, notamment).

Toutes ces observations vont dans le sens d'un fonctionnement économique et culturel du pays éduen suivant des cercles juxtaposés et des niveaux imbriqués. À quelque échelle qu'on se situe, on a affaire à un ensemble composite et non monolithique. Les subdivisions principales mises en évidence ne peuvent de toute façon pas être corrélées de façon satisfaisante avec les limites territoriales majeures connues ou supposées.

### 3. Les frontières du territoire éduen

#### 3.1. Problématique d'ensemble (Ph. B., J.-P. G.)

Ce dossier complexe n'a guère avancé depuis les travaux de A. Longnon, M. Chaume et E. Thévenot, qui font encore largement autorité. La question a été revisitée récemment et a fait l'objet d'un essai de synthèse (Goudineau, Peyre 1993, 143-169), associant arguments traditionnels (indications des auteurs antiques, géogra-

phie ecclésiastique, toponymes frontières, bornes routières ou de délimitation, sanctuaires de frontière, frontières dites naturelles...) et données archéologiques nouvelles (prospection aérienne notamment<sup>6</sup>). La démonstration avancée est convaincante sur certains points, discutable sur d'autres (le rattachement sans discussion des Mandubiens aux Éduens, en particulier<sup>7</sup>; voir *infra*). Il manque en réalité, pour le pays éduen et le Centre-Est en général, un travail de la qualité de celui effectué sur les territoires des Cénomans et des Diablintes (Lambert, Rioufreyt 1985), qui fasse la critique et la synthèse de l'ensemble des données utilisables. Il s'agit là d'une tâche considérable, mais sans laquelle il ne faut pas espérer d'avancée déterminante.

On ne s'appesantira pas sur les limites de la démarche dite récurrente (voir l'article de Ph. Leveau dans ce même volume) utilisée dans la restitution des frontières gauloises<sup>8</sup> et sur les écueils qu'elle rencontre. On se limitera ici à quelques considérations d'ensemble avant d'analyser de façon plus détaillée trois cas de figure: la Saône et la frontière Éduens-Séquanais, la frontière Éduens-Sénonais, le problème des Mandubiens.

La superposition de trois cartes du territoire éduen parmi les plus couramment citées et utilisées peut servir de point de départ pour mettre en perspective les principaux problèmes (fig. 3). Les limites au sud-ouest (Arvernes, Ségusiaves) et dans la partie sud de la moyenne vallée de la Saône (entre Chalon et Mâcon) sont sujettes à des fluctuations mineures. Les limites admises sont assez précisément calquées sur celles des premiers évêchés (fig. 4), à quelques différences près, sur lesquelles il conviendrait de revenir (voir *infra*, pour la Saône). En revanche, toute la partie septentrionale du pays éduen fait l'objet de variations importantes, qui recouvrent des problèmes de deux types différents.

Au nord-est (Dijonnais, plaines de Saône), où viennent se rencontrer les limites de trois peuples (Éduens à l'ouest, Lingons et Séquanais à l'est), règne une assez grande incertitude que reflètent les différentes cartes proposées. Les indications des textes antiques sont ambiguës et les données épigraphiques et archéologiques de l'époque romaine très ponctuelles (Goguet, Reddé 1995, 5-9; Le Bohec 1992 a et b). On retiendra essentiellement que Beaune est éduen et Dijon lingon, à partir des indications portées sur des milliaires<sup>9</sup>, et que la limite Éduens-Lingons sur la grande voie Chalon-Langres se situe à peu de distance au nord-est de Nuits-Saint-Georges<sup>10</sup>, qui peut être considérée ainsi comme bourgade frontière. La documentation pour La Tène finale est extrêmement lacunaire et ne permet pas de proposer une image précise de la trame de l'occupation. Du point de vue culturel, il semble que l'on puisse distinguer deux faciès, d'après la céramique, illustrant une partition entre l'est et l'ouest de la zone dijonnaise (Barral à paraître).

Les autres variations importantes sont liées avant tout aux hésitations concernant le rattachement de tel ou tel secteur limitrophe, identifié généralement comme territoire d'un petit peuple. On achoppe ici sur le problème du statut des tribus ou ethnies installées aux marges des ter-

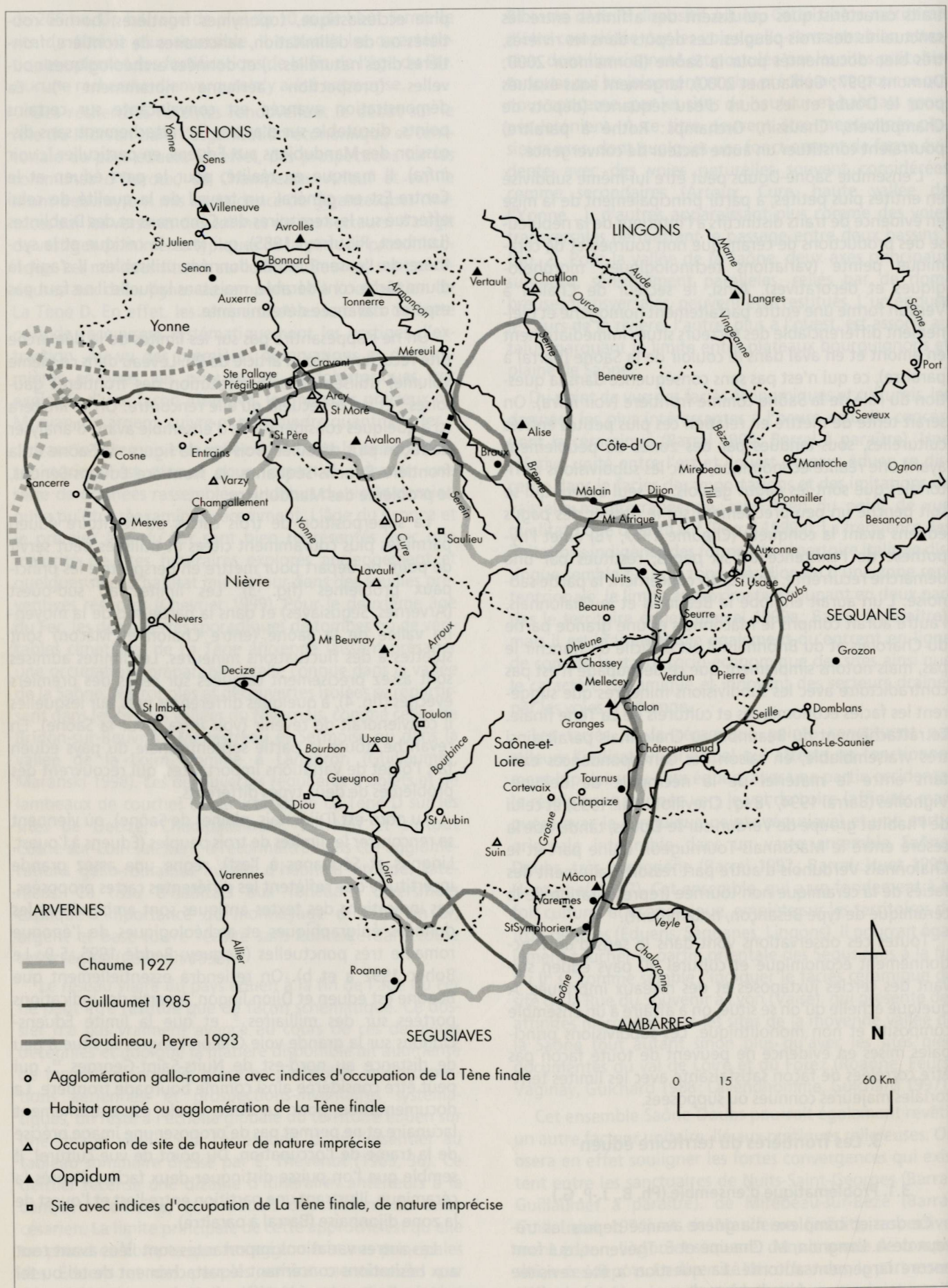


Fig. 3 - Carte des limites du territoire éduen à La Tène finale, d'après Chaume 1927, Guillaumet 1985, Goudineau, Peyre 1993.

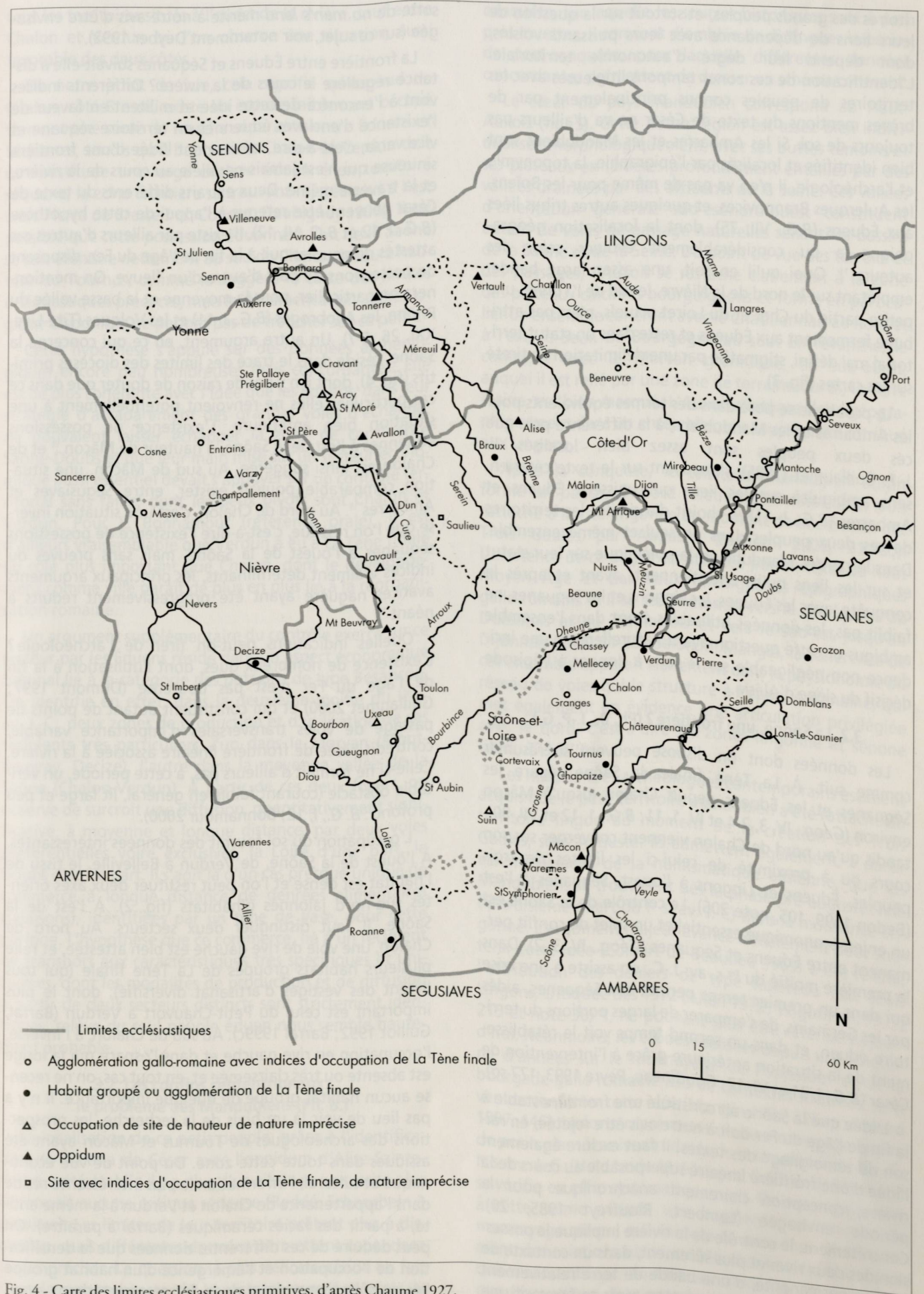


Fig. 4 - Carte des limites ecclésiastiques primitives, d'après Chaume 1927.

ritoires des grands peuples, et surtout sur la question de leurs liens de dépendance avec leurs puissants voisins, dont dépend leur degré d'autonomie territoriale. L'identification de ces zones tampons litigieuses avec les territoires de peuples connus principalement par de brèves mentions du texte de César ne va d'ailleurs pas toujours de soi. Si les Ambarres et les Mandubiens sont bien identifiés et localisés par l'épigraphie, la toponymie et l'archéologie, il n'en va pas de même pour les Boïens, les Aulerques Brannovices, et quelques autres tribus liées aux Éduens (*B.G.*, VII, 75), dont la localisation géographique a pu considérablement évoluer selon les auteurs <sup>11</sup>. Quoi qu'il en soit, une assez large bande, empiétant sur le nord de la Nièvre, le sud de l'Yonne, une petite partie du Cher et du Loiret actuels, n'est pas attribuée fermement aux Éduens et reste dans un statut territorial mal défini, stigmatisé par une délimitation en tireté sur les cartes (fig. 3).

Le problème se pose dans des termes équivalents pour les Ambarres et les Mandubiens, à la différence près que ces deux peuples sont assez bien localisés <sup>12</sup>. J.-P. Guillaumet (1985), s'appuyant sur le texte césarien, sans ambiguïté sur les liens qui unissent Éduens et Ambarres (*B.G.*, I, 11) <sup>13</sup>, choisit d'assimiler les territoires de ces deux peuples dans un seul et même ensemble. Dans le cas des Mandubiens, la polémique sur leur statut et sur les liens qu'ils entretiennent, avant et après la conquête, avec les Éduens, les Lingons et les Séquanes, ne faiblit pas, les données utilisables étant dans l'ensemble ambiguës et cette question ayant naturellement une incidence non négligeable sur le sens à donner à l'épisode décisif du siège d'Alésia.

### 3.2. La Saône, une frontière ? (Ph. B., J.-P. G.)

Les données dont on dispose peuvent se résumer comme suit. À La Tène finale, la Saône sépare les Séquanes et les Éduens depuis Chalon jusqu'à Mâcon environ (*Géog.*, IV, 3, 2-4 et IV, 1, 11; *B.G.*, I, 12 et VII, 90), tandis qu'au nord de Chalon viennent converger sur son cours ou à proximité de celui-ci les limites de trois peuples, Éduens et Lingons à l'ouest, Séquanes à l'est (Bedon 1999, 105, note 206). Le contrôle de la Saône est un enjeu économique essentiel et un sujet de conflit permanent entre Éduens et Séquanes (*Géog.*, IV, 3, 2). Dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., on assiste à une crise qui dans un premier temps permet aux Séquanes, aidés par les Germains, de s'emparer de larges portions du territoire éduen, et dans un second temps voit le rétablissement de la situation antérieure grâce à l'intervention de César (*B.G.*, I, 31 et VI, 12; Goudineau, Peyre 1993, 177 sq).

L'idée que la Saône ait constitué une frontière stable à la fin de l'âge du Fer doit à notre avis être rejetée, en raison du témoignage des textes. Il faut exclure également l'idée d'une frontière linéaire superposable au cours de la rivière, conception clairement anachronique pour la période envisagée (Lambert, Rioufreyt 1985, 20). Concrètement, le contrôle de la rivière implique la possession des deux rives et plus sûrement, dans un contexte de tension permanente, d'une bande de terre relativement large. L'existence d'une large zone tampon formant une

sorte de *no man's land* mérite à notre avis d'être envisagée (sur ce sujet, voir notamment Deyber 1992).

La frontière entre Éduens et Séquanes suivait-elle à distance régulière le cours de la rivière? Différents indices vont à l'encontre de cette idée et militent en faveur de l'existence d'enclaves éduennes en territoire séquane et vice versa, c'est-à-dire soutiennent l'idée d'une frontière sinueuse qui n'est jamais parallèle au cours de la rivière, et la traverse même. Deux extraits différents du texte de César peuvent être retenus à l'appui de cette hypothèse (*B.G.*, I, 12 et *B.G.*, VI, 12). Il existe par ailleurs d'autres cas attestés de peuples qui, à la fin de l'âge du Fer, disposent de possessions de part d'autre d'un fleuve. On mentionnera en particulier, pour la moyenne et la basse vallée du Rhône, les Allobroges (*B.G.*, I, 11) et les Volques (Tite-Live, XXI, 26, 6-7). Un autre argument, en ce qui concerne la Saône, réside dans le tracé des limites des diocèses primitifs (fig. 4), dont il n'y a pas de raison de douter que dans ce cas particulier elles ne renvoient potentiellement à une situation bien antérieure. L'existence de possessions éduennes à l'est de la Saône, à hauteur de Mâcon <sup>14</sup> et de Chalon est ainsi suggérée. Au sud de Mâcon, une situation comparable pouvait exister, entre Ségusiaves et Ambarres <sup>15</sup>. Au nord de Chalon, c'est une situation inverse que l'on restitue, c'est-à-dire l'existence de possessions séquanes à l'ouest de la Saône, mais sans preuves ou indices vraiment déterminants, les principaux arguments avancés naguère ayant été progressivement réduits à néant <sup>16</sup>.

Quelles indications peut-on tirer de l'archéologie? L'existence de nombreux gués, dont l'utilisation à la fin de l'âge du Fer n'est pas douteuse (Dumont 1997; Guillaumet 2000) et qui constituent autant de points de passage de voies transversales d'importance variable, contredit l'idée de frontière linéaire associée à la rivière. Celle-ci ne formait d'ailleurs pas, à cette période, un véritable obstacle (courant faible en général, lit large et peu profond: *B.G.*, I, 12; Bonnamour 2000).

L'occupation du sol fournit des données intéressantes. À l'ouest de la Saône, de Verdun à Belleville, le tissu de l'habitat est dense et l'on peut restituer deux axes orientés sud-nord jalonnés d'habitats (fig. 2). À l'est de la Saône, il faut distinguer deux secteurs. Au nord de Chalon, une voie de rive gauche est bien attestée, et relie plusieurs habitats groupés de La Tène finale (qui tous livrent des vestiges d'artisanat diversifié), dont le plus important est celui du Petit-Chauvort à Verdun (Barral, Guillot 1992; Barral 1999c). Au sud de Chalon, à l'inverse, l'occupation en rive gauche et dans l'espace qui la longe est absente ou très clairsemée et, en tout cas, on ne recense aucun habitat groupé de quelque importance. Il n'y a pas lieu de voir là un biais de la recherche, les prospections des archéologues de Tournus et Mâcon ayant été assidues dans toute cette zone. Du point de vue économique et culturel, l'information la plus intéressante réside dans l'appartenance de Chalon et Verdun à la même entité, à partir des faciès céramiques (Barral à paraître). On peut déduire de ces différentes données que la densification de l'occupation et l'émergence d'un habitat groupé liés au rôle économique de la Saône caractérisent avant

tout les territoires situés à l'ouest de la rivière, sauf entre Chalon et Verdun où l'on observe une situation aussi favorable des deux côtés.

De notre point de vue, cela signifie qu'au sud de Chalon, côté Bresse, existe un espace faiblement occupé formant une sorte de marche séparante entre Éduens et Séquanes, tandis qu'à hauteur de Chalon et Verdun doit être restituée une large enclave éduenne en territoire séquane, la zone frontière se trouvant rejetée plus à l'est (vers Pierre de Bresse ? cf. Cognot, Daubigny 1994). Il est possible que cette possession éduenne à l'est de la Saône se soit étendue nettement au sud de Chalon, jusqu'à hauteur de Tournus, comme le suggère la carte des limites ecclésiastiques précoces, mais la documentation archéologique disponible ne permet pas de trancher sur ce point.

Cette hypothèse s'appuie sur des données archéologiques encore peu nombreuses mais concordantes. Elle est de plus cohérente avec l'idée que les Éduens, dans leur stratégie d'accaparement des grandes voies d'échange, ne pouvaient laisser échapper la zone de confluence Saône-Doubs et que leur main mise sur un secteur économique aussi essentiel devait s'appuyer sur un contrôle territorial sans faille, dont les deux pivots sont Chalon et Verdun. Pour L. Bonnamour (référence orale), il est d'ailleurs vraisemblable que Verdun a eu à La Tène finale un rôle plus important que Chalon, dont le développement comme ville paraît de plus en plus lié à la réorganisation romaine.

Un argument supplémentaire du contrôle exercé sur ce secteur par les Éduens réside dans un aspect économique original lié à la catégorie des pots dits de type Besançon. On identifie en effet, dans la deuxième moitié du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., deux zones de production et d'utilisation de ces récipients très particuliers, l'un dans le Morvan (Mont-Beuvray, Decize), l'autre dans la moyenne vallée de la Saône (Chalon-Verdun). À partir de ces deux foyers, on observe de surcroît une diffusion, quantitativement significative, à moyenne et longue distance, par deux voies préférentielles voire exclusives, la Loire d'une part, le Doubs d'autre part. Il s'agit là d'un cas presque unique de commerce à longue distance de denrées alimentaires (salaisons), identifiées par un type de vase, pour cette période. L'hypothèse que ce commerce, lié à un récipient de transport aux caractéristiques très spécifiques et uniformes, dont les modalités de production et de diffusion à partir de deux secteurs distincts sont strictement identiques, relève du seul peuple éduen nous semble hautement probable.

### 3.2. Les confins septentrionaux : le problème des Mandubiens (Ph. B.)

La localisation de ce petit peuple, grâce à l'identification de l'Alésia de César avec l'oppidum d'Alise-Sainte-Reine, a été établie il y a plus d'un siècle et ne suscite plus désormais aucune critique sérieuse (Reddé, Schnurbein à paraître). Les limites de leur territoire prêtent plus à discussion, mais différentes données permettent cependant de les préciser. La question la plus délicate réside en fait dans la nature exacte de leur statut avant et après la

conquête, sur laquelle les sources historiques sont à peu près muettes. Il convient d'emblée de distinguer la période post-conquête, pour laquelle différentes données concordantes permettent de dresser un schéma cohérent.

Le cœur du pays mandubien correspond au Haut-Auxois (fig. 5). Cette petite région est assez bien individualisée morphologiquement, avec ses buttes témoins et ses plateaux en lanières profondément entaillés par des vallées drainées par des affluents de la Seine. Ces vallées d'orientation générale sud-est/nord-ouest constituent autant de voies de passage naturelles reliant les bassins de la Saône et de la Seine. Du point de vue des terroirs et des paysages, l'Auxois se rattache clairement à la zone des plateaux calcaires bourguignons et forme en particulier un ensemble cohérent avec le Chatillonnais au nord et à l'est, le Seuil de Bourgogne au sud. En revanche, le contraste avec le Morvan granitique, au sud-ouest, auquel il est relié par une zone de terrains lourds, la Terre Plaine, est bien marqué. L'Auxois s'intègre donc géographiquement dans un ensemble qui a toujours été attribué aux Lingons.

Après la conquête, le territoire mandubien aurait formé un *pagus*, d'abord relativement autonome, puis rattaché à la cité lingonne au moment de la création des Trois Gaules par Auguste (Mangin 2000, 31 sq). L'existence de ce *pagus* est attestée par un texte du haut Moyen Âge et par deux témoignages épigraphiques gallo-romains<sup>17</sup>. Il se serait étendu vers le nord jusqu'au Duesmois et au Tonnerrois et vers le sud-est jusqu'au Dijonnais (*ibid.*, 31-33). Selon M. Mangin, la cohérence de cet ensemble apparaît clairement dans la physionomie du réseau de voies qui le structure à l'époque romaine, qui met également en évidence une articulation privilégiée avec le nord, c'est-à-dire les zones lingonne et sénone (*ibid.*, 373-375).

Les historiens et archéologues contemporains estiment acquis que le petit territoire mandubien a été rattaché au territoire lingon au moment de la création des Trois Gaules, sous Auguste. Ils admettent également, à partir essentiellement de la numismatique alisienne, que les Mandubiens se trouvaient dès la phase pré-augustéenne (le troisième quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C) dans la mouvance lingonne. L'argument majeur avancé initialement pour soutenir cette idée (Colbert de Beaulieu 1969) a été réfuté, l'attribution des deniers de type Kaletedu aux seuls Lingons, critiquée dès 1972 (Allen 1972; Wightman, 1977, 215 et note 36)<sup>18</sup>, ne pouvant plus être retenue aujourd'hui. Néanmoins, les études réalisées depuis une vingtaine d'années sur le monnayage de l'oppidum et de la bourgade gallo-romaine issu de contextes stratifiés, sont venues conforter cette idée (Mangin 1981, 325 sq; Bénard 1997, 146). La forte représentation du monnayage lingon de potin, dans les niveaux datés de la deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. (Hor. 1a de M. Mangin, Oc. 2 de J. Bénard<sup>19</sup>) se vérifie en effet systématiquement. On note également à cette même période une augmentation sensible du monnayage sénon, qui va dans le sens d'un développement des relations entre les Mandubiens et les peuples qui encadrent leur territoire au nord. On verra plus loin que l'hypothèse d'un rattachement aux Lingons dans la

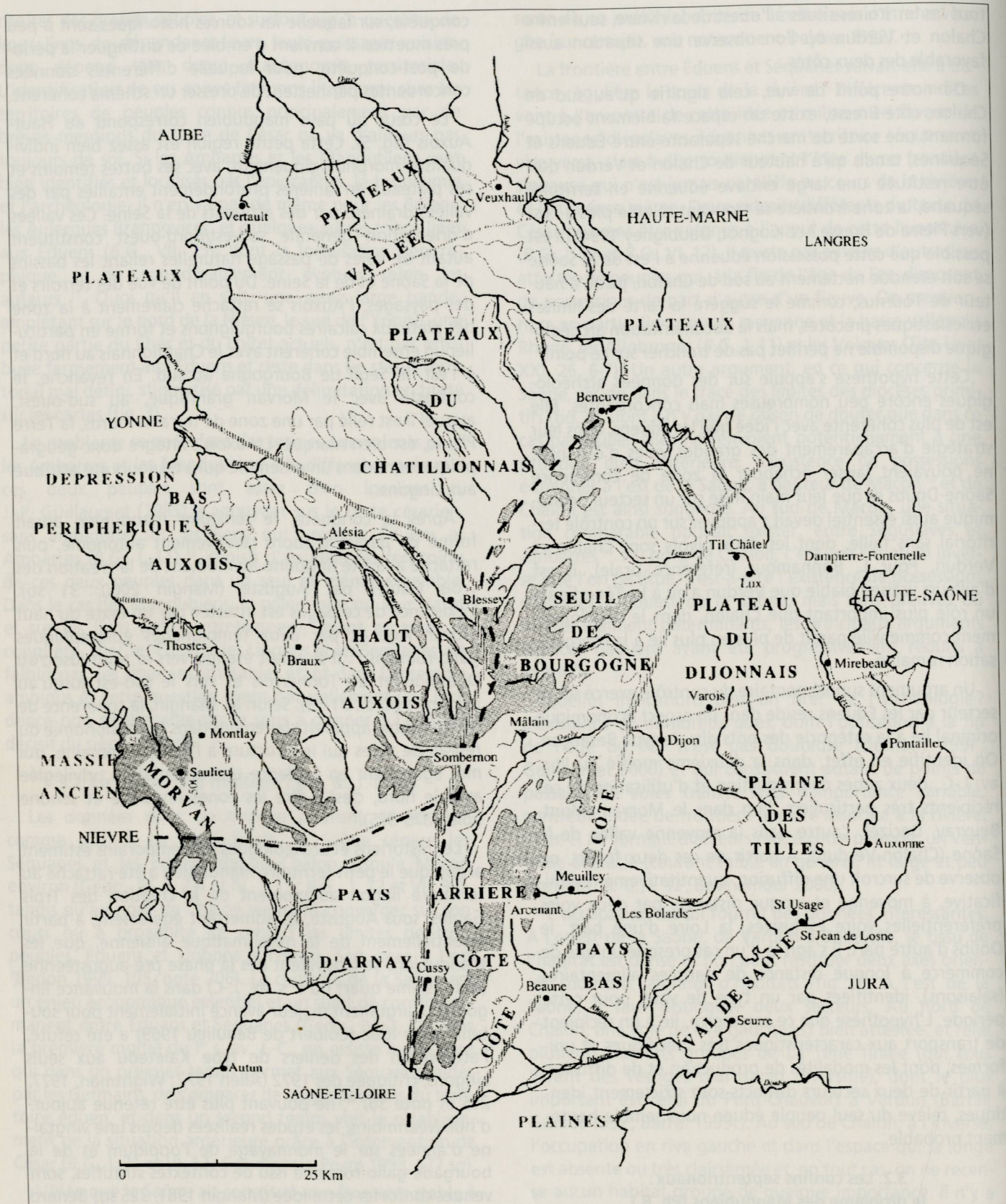


Fig. 5 - Carte des « Pays » et agglomérations antiques de Côte-d'Or (extrait de Bénard *et al.* 1994, 16).

deuxième moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C est également confortée par l'analyse des faciès céramiques.

Le devenir du territoire mandubien au Haut-Empire nous intéresse, dans la mesure où certains auteurs en ont tiré argument pour définir la situation qui prévalait avant

la conquête. Il est en effet admis que les Mandubiens ont été exclus du territoire lingon et rattachés au territoire éduen, à un moment que l'on identifie généralement avec la période de troubles liée à la succession de Néron. Les Lingons auraient perdu des portions de leur territoire, originellement très étendu, en punition de leur conduite lors des années 68-70 (Wightman 1977, 215; Frezouls 1988, 409). L'installation d'un camp de légionnaires de la

VIII<sup>e</sup> légion à Mirebeau se situe dans ce contexte (Goguey, Reddé 1995, 375). Le rattachement du pays mandubien à la cité éduenne a eu un caractère durable : les limites de l'évêché d'Autun (fig. 4) perpétuent cette situation, également évoquée par les textes médiévaux<sup>20</sup>. L'anomalie que constitue cette péninsule éduenne entamant le domaine lingon ressort nettement et a été maintes fois soulignée (par exemple Wightman 1977, 215).

Qu'en est-il à présent du statut des Mandubiens avant la conquête ? L'hypothèse d'une relative indépendance des Mandubiens avant 52 a été avancée par J. Le Gall (1980, 212), du fait qu'ils accueillent Vercingétorix et ses troupes, alors que les Lingons restent strictement fidèles aux Romains. J. Harmand (cité dans Mangin 1981, 331 sq), M. Mangin (*ibid.*) et J. Bénard (1999), à partir d'arguments différents, arrivent à la conclusion que l'installation des Mandubiens dans l'Auxois relève d'un processus migratoire, comparable à celui dont témoigne l'installation des Boïens dans la région de Sancerre et ils soulignent l'originalité ethnique de ce peuple, mais lui dénie une véritable indépendance politique. Suivant les auteurs, les Mandubiens se trouvent placés dans la mouvance de l'un des trois grands peuples de la zone, Éduens, Lingons, ou Séquanes. Les arguments avancés relèvent essentiellement de la numismatique. Il nous semble que dans ce débat, les faciès culturels céramiques apportent un éclairage nouveau, que l'on examinera dans un deuxième temps (sur ce sujet : Barral 1994, 137 sq ; Bénard 1997, 160 sq).

Le rattachement des Mandubiens aux Séquanes a été principalement défendu par J. Carcopino (1969), qui localisait une large enclave séquane à l'ouest de la Saône, englobant notamment le Dijonnais, en interprétant le texte césarien (*B.G.*, VI, 12 et VII, 66). Cette théorie paraissait confortée par la répartition des potins du type LT 5368 (fortement représentés notamment au Mont-Afrique, à l'ouest de Dijon), alors attribués exclusivement aux Séquanes. Ces différents arguments ont été réfutés par M. Dayet (1958) et E. Thévenot (1959) et cette théorie n'est plus défendable aujourd'hui.

Dans le rattachement des Mandubiens soit aux Éduens, soit aux Lingons, le monnayage gaulois d'Alise-Sainte-Reine joue également un rôle essentiel voire exclusif, que l'on peut d'ailleurs juger exagéré en raison de la faiblesse numérique des ensembles fiables appartenant à la phase d'occupation la plus précoce.

M. Mangin (1981, 343), à la suite de J.-B. Colbert de Beaulieu (1969), situe les Mandubiens dans l'orbite des Lingons dès avant la conquête à partir de l'analyse des monnaies des contextes précoces de l'oppidum et, surtout, de la présence de deniers de Kaletedu (un dépôt découvert dans un habitat a été daté au plus tard de la conquête), numéraire identifié avec ce peuple. On a vu précédemment ce qu'il fallait désormais penser de cet argument.

Plus récemment, J. Bénard (1997, 146 sq) a rejeté l'idée d'une autonomie politique des Mandubiens avant 52 et les a placés dans la dépendance des Éduens<sup>21</sup>, à partir d'arguments numismatiques peu probants à notre avis.

L'analyse de J. Bénard repose en effet sur un nombre très faible de monnaies pour la phase d'occupation considérée comme antérieure à la conquête (Oc. 1a) et, de surcroît, sur un échantillon où prédominent les quinaires d'argent gaulois, espèce par essence interrégionale<sup>22</sup>. Par ailleurs, l'occupation 1b, qui présente un corpus nettement plus abondant, révèle une forte présence de monnaies lingonnes, notamment de potins. Or, l'occupation 1b est clairement qualifiable de La Tène D2a et se situe donc entièrement dans la première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. Cet horizon d'occupation nous paraît statistiquement plus représentatif de la circulation mandubienne avant la conquête que le précédent. Si l'on considère globalement le corpus de l'occupation 1 du Centre Public d'Alésia, qui se situe entièrement dans la période fin II<sup>e</sup>-première moitié du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., il est très clair qu'espèces lingonnes et espèces éduo-séquanes (ou plutôt du Centre-Est) s'équilibrent<sup>23</sup>. On notera avec intérêt que le faciès de l'horizon 1a de M. Mangin, à cheval sur le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., présente la même répartition<sup>24</sup>.

Des avancées récentes concernant le monnayage de potin apportent un nouvel éclairage. La donnée la plus intéressante à exploiter réside dans le fait que dans les niveaux précoces d'Alésia, datés de la première moitié et du milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., les potins regroupés sous la dénomination « à la grosse tête » LT 5368 concurrencent voire dépassent en nombre les potins lingons LT 8319-8329<sup>25</sup>. Une semblable observation peut également être faite pour les niveaux préromains de l'agglomération de Mâlain (Fischer 1985 ; Gruel 1995, 13-15)<sup>26</sup>, pour le sanctuaire de Mirebeau-sur-Bèze (Gruel 1995, 13-15)<sup>27</sup> et, hors contexte chronologique bien défini cette fois, pour le site de hauteur fortifié du Mont-Afrique à Flavignerot, près de Dijon (Mangin 2000, 31). Or, les cartes de répartition générale des potins regroupés sous le type LT 5368 mettent en évidence deux zones de fortes concentrations correspondant aux territoires éduen et séquane, qui montrent à l'évidence que les deux peuples ont fabriqué et diffusé concurremment et abondamment ce type de potin (Gruel 1995, 14 et fig. 6). Par ailleurs, des recherches en cours (prospections systématiques) indiquent que la zone de forte représentation du potin éduo-séquane et celle où prédominent les deux principaux types de potins lingons s'excluent assez radicalement, exception faite d'une part de certains grands axes, d'autre part des zones frontières.

Par conséquent, il est tentant de penser que tout le sud-ouest de la Côte-d'Or, territoire mandubien y compris, présente avant la conquête les caractères d'une zone de confins où s'exerce de façon assez équilibrée l'influence des deux grands peuples voisins, Éduens et Lingons. Cependant, la mise en évidence d'une variante de potin « à la grosse tête » L.T. 5368 propre à Alésia<sup>28</sup> (Fischer 1995), comme d'ailleurs l'identification en cours d'autres zones territoriales restreintes caractérisées par un type ou une variante de potin particulier<sup>29</sup>, est un argument en faveur de l'existence d'entités territoriales secondaires possédant une certaine autonomie économique sinon politique. En tout cas, rien ne permet à l'heure actuelle, dans la numismatique alisienne, d'affirmer que les

Mandubiens se trouvaient dans l'orbite de l'un plutôt que de l'autre grand peuple de la zone bourguignonne, avant la conquête.

L'étude de la céramique de contextes de La Tène finale provenant de l'oppidum d'Alise-Sainte-Reine et de plusieurs sites de l'Auxois (Barral 1994, 133 sq; Barral à paraître) conforte l'idée d'un territoire possédant une certaine autonomie avant la conquête, bien qu'intégré économiquement dans la sphère éduo-lingonne.

Les études conduites sur le matériel de différents gisements de l'Auxois ont permis en effet de définir un faciès céramique indigène remarquablement original et homogène (tant dans les catégories techniques que dans les répertoires morphologique et décoratif), qui peut être identifié avec l'aire mandubienne. L'originalité du faciès céramique d'Alésia et d'autres sites de l'Auxois ressort nettement. La faible diversité des catégories techniques est un premier fait remarquable. La quasi-totalité de la vaisselle se répartit entre trois productions seulement qui présentent des particularités permettant d'identifier aisément le caractère local et micro-régional de leur fabrication. La part des apports extérieurs au sein de la céramique indigène d'Alésia apparaît dérisoire. Elle se limite à quelques fragments de vases à décor peint sur fond blanc, d'origine éduenne. La faible proportion de céramique fine claire, traduisant la quasi-absence de vases bouteille est également notable. La principale originalité du répertoire réside dans la fréquence des écuelles à profil en S, tant en céramique non tournée qu'en céramique tournée. L'écuelle à profil en S remplace ici très clairement l'écuelle à bord rentrant, qui n'est attestée que de façon marginale. Il s'agit du trait sans doute le plus pertinent pour caractériser le faciès céramique mandubien. L'Auxois forme en effet une sorte d'avancée méridionale de l'aire où l'écuelle à profil en S domine<sup>30</sup>, enclavée dans un ensemble qui privilégie l'écuelle à bord rentrant (pays éduen, sénon, lingon et séquane). Des liens entre l'Auxois et les régions situées au nord-ouest et au sud-ouest (Yonne, Nièvre) peuvent être discernés par ailleurs, à travers certains aspects du répertoire et du registre décoratif de la céramique fine sombre, beaucoup plus nettement qu'avec les régions situées à l'est (vallée de la Saône). La césure avec le Dijonnais est bien marquée et exclut en particulier que le secteur de Mâlain ait fait partie de l'aire mandubienne avant la conquête. Le rattachement de cette partie du Dijonnais à un *pagus* Alisensis, proposé par certains auteurs (Bénard et al. 1994, 275; Mangin 2000, 31-33), ne peut être que tardif.

La région de l'Auxois possède ainsi un faciès céramique remarquable à La Tène finale. L'originalité culturelle des Mandubiens, déduite de leur faciès céramique, vient donc conforter l'idée d'un territoire ethnique formant avant la conquête une entité enclavée entre les territoires de plusieurs grands peuples (Éduens, Sénon, Lingons et Séquanes). Il n'y a, à notre avis, dans l'état actuel de la documentation, aucun argument décisif pour rattacher les Mandubiens aux Éduens ou aux Lingons avant la conquête, mais plutôt un faisceau d'indices qui plaide en faveur d'une relative indépendance, sinon politique, tout au moins économique et culturelle.

En dernier lieu, deux autres faits méritent d'être évoqués. D'abord, le faciès céramique mandubien existe déjà dans le dernier tiers du II<sup>e</sup> s. av. J.-C., phase illustrée par au moins un site rural (Villaines-Les-Prévôtes), ce qui exclut l'idée, souvent avancée, que les Mandubiens soient arrivés tardivement dans l'Auxois. Leur installation, dont témoigne également la mise en valeur du terroir (Mangin 2000; Barral, Joly à paraître) est ancienne. Dans l'état de la documentation, les niveaux précoces bien constitués de l'oppidum d'Alise sont strictement contemporains de ceux de même nature de l'oppidum du Mont-Beuvray. Ensuite, s'il est vrai que l'on observe une continuité dans l'évolution de la céramique indigène entre le deuxième et le troisième quart du I<sup>er</sup> s. av. J.-C., qui témoigne de l'absence de rupture dans la culture matérielle consécutive à la guerre des Gaules, il est clair également que l'évolution de la céramique traduit une intégration de l'Auxois dans la sphère lingonne immédiatement après le milieu du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. On mentionnera particulièrement les affinités marquées entre l'Auxois et le Châtillonnais, attestées par des découvertes anciennes (sites de Villiers-le-Duc et d'Essarois: Barral 1994, 143 sq) et surtout par une fouille en cours, à Molesme, près de Vertault, qui livre un riche mobilier d'une couche d'habitat datée à partir de 60-50 av. J.-C.<sup>31</sup> Sur ce point donc, la convergence entre faciès céramique et numismatique est entière.

### 3.3. Les confins septentrionaux : Éduens et Sénon (P. N.)

#### 3.3.1. Présentation

Touchant à l'est le territoire Séquane, au nord-est celui des Lingons, le pays éduen est en contact, au nord, avec le pays des Sénon. Ces derniers, plusieurs fois cités par César, contrôlaient une vaste zone drainée par la Seine moyenne et ses affluents principaux (Yonne, Armançon, Loingé). La limite entre les territoires éduen et sénon reste extrêmement imprécise, malgré une littérature abondante et un intérêt qui ne s'est jamais démenti.

La région qui nous intéresse immédiatement s'étend sur les premières auréoles du Bassin Parisien. Elle est morcelée en plusieurs entités territoriales anciennes (fig. 6) :

- Au nord, le futur diocèse de Sens, limité au Bas Empire, d'après les données historiographiques, par la basse vallée du Serein, les collines de la Puisaye et la ligne de partage des eaux entre bassin de la Seine et de la Loire.

- Au sud, le futur diocèse d'Autun, englobant le *pagus* mérovingien et carolingien d'Avallon, dont les limites (vallée de l'Yonne moyenne, interfluve Yonne-Cure, interfluve Cure-Serein, vallée du Serein), nous sont précisées, par de nombreux textes, depuis le VII<sup>e</sup> s. (Quantin 1854 et 1864)

- À l'est, le futur diocèse de Langres, dont dépend le futur Comté de Tonnerre, mentionné comme *pagus* dès le VI<sup>e</sup> s.<sup>32</sup>, limité au nord par la vallée de l'Armance, la Forêt de Pontigny, l'interfluve Yonne-Serein, puis par le Serein lui-même plus au sud.

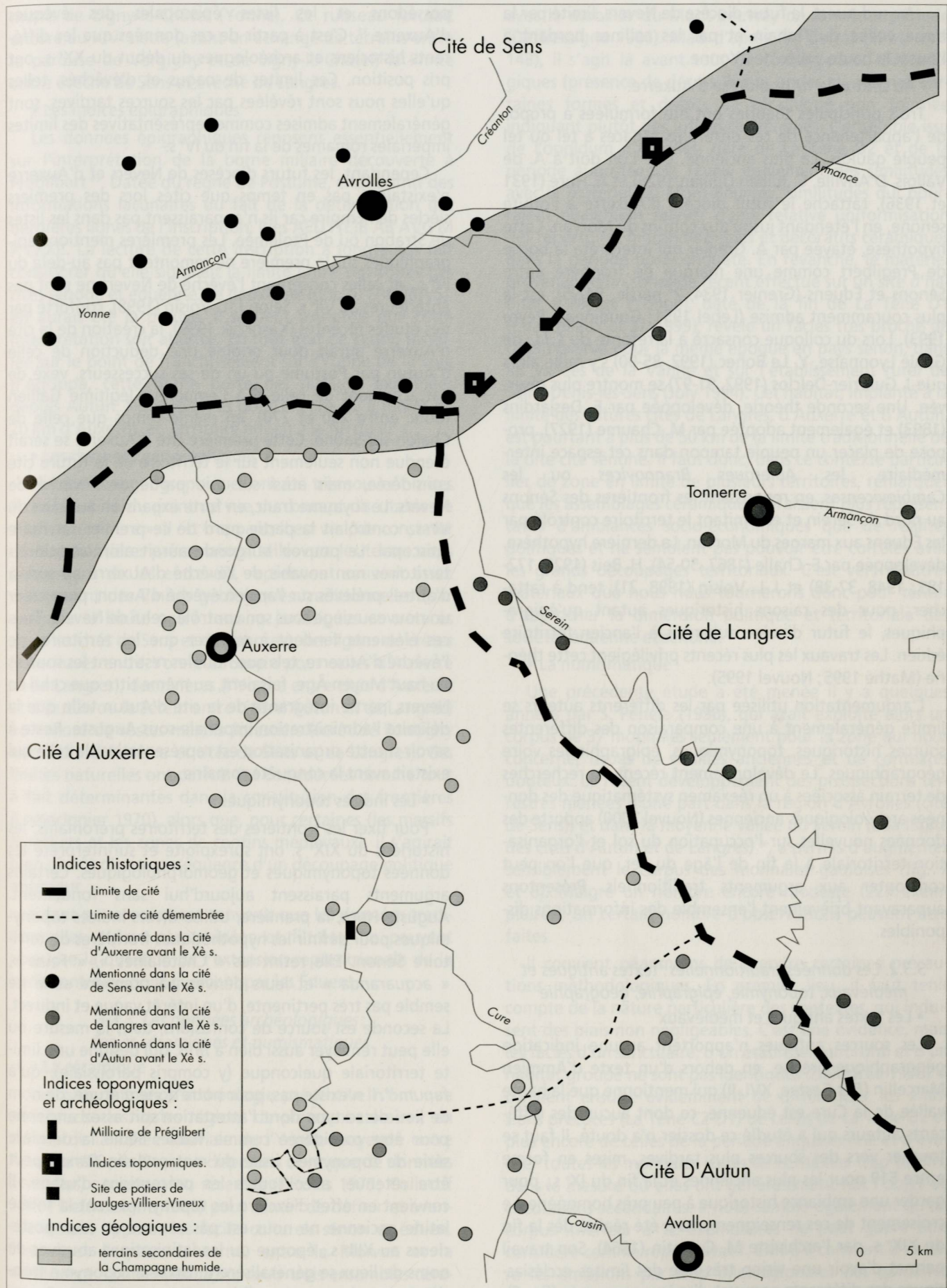


Fig. 6 - Carte des limites des cités de Sens, Auxerre, Langres et Autun d'après les données traditionnelles.

- Au sud-ouest, le futur diocèse de Nevers, limité par la basse vallée du Nohain et par les collines bordant à l'ouest la haute vallée de l'Yonne.

- Au centre, le futur diocèse d'Auxerre.

Trois principales théories ont été formulées à propos de l'appartenance de ces différents espaces à tel ou tel peuple gaulois. La plus ancienne, que l'on doit à A. de Vallois, D'Anville, C. Jullian (Jullian 1926) et A. Hure (1931 et 1936), rattache le futur diocèse d'Auxerre à l'orbite sénone, en l'étendant jusqu'aux confins du Morvan. Cette hypothèse, étayée par A. Grenier qui interpréta la borne de Prégilbert comme une marque de frontière entre Sénons et Éduens (Grenier 1934, 2<sup>e</sup> partie, 94-95), est la plus couramment admise (Lebel 1951; Goudineau, Peyre 1993). Lors du colloque consacré à la refonte du *C.I.L.* de Gaule Lyonnaise, Y. Le Bohec (1992, 85-90) s'y rallie alors que J. Guerrier-Delclos (1992, 91-97) se montre plus réservée. Une seconde théorie, développée par E. Desjardins (1893) et également adoptée par M. Chaume (1927), propose de placer un peuple tampon dans cet espace intermédiaire, les *Aulerques Brannovices* ou les *Cambiovicenses*, en repoussant les frontières des Sénons au nord du Serein et en limitant le territoire contrôlé par les Éduens aux marges du Morvan. La dernière hypothèse, développée par E. Challe (1867, 50-54), H. Beis (1925, 172-185; 1948, 37-38) et J.-L. Voisin (1998, 21), tend à rattacher, pour des raisons historiques autant qu'épigraphiques, le futur diocèse auxerrois à l'ancien territoire éduen. Les travaux les plus récents privilégient cette théorie (Mathé 1995; Nouvel 1995).

L'argumentation utilisée par les différents auteurs se limite généralement à une comparaison des différentes sources historiques, toponymiques, épigraphiques voire géographiques. Le développement récent de recherches de terrain associées à un réexamen systématique des données archéologiques anciennes (Nouvel 2000) apporte des données nouvelles sur l'occupation du sol et l'organisation territoriale à la fin de l'âge du Fer, que l'on peut confronter aux arguments traditionnels. Présentons auparavant brièvement l'ensemble des informations disponibles.

### 3.3.2. Les données traditionnelles: textes antiques et médiévaux, toponymie, épigraphie, géographie

#### • Les textes antiques et médiévaux

Les sources antiques n'apportent aucune indication géographique précise, en dehors d'un texte d'Ammien Marcellin (*Res Gestae*, XVI, II) qui mentionne que la haute vallée de la Cure est éduenne, ce dont aucun des différents auteurs qui a étudié ce dossier n'a douté. Il faut se tourner vers des sources plus tardives, mises en forme entre 519 pour les plus anciennes et la fin du IX<sup>e</sup> s., pour garder une ambiance historique à peu près homogène. Le croisement de ces renseignements a été réalisé dès la fin du XIX<sup>e</sup> s. par l'archiviste M. Quantin (1864). Son travail permet d'avoir une vision très fine des limites ecclésiastiques des différents *pagus* et diocèses concernés (fig. 6). Ces données géographiques tardives sont confirmées par les rares textes hagiographiques plus anciens que nous

possédons et les listes épiscopales des évêques d'Auxerre<sup>33</sup>. C'est à partir de ces données que les différents historiens et archéologues du début du XX<sup>e</sup> s. ont pris position. Ces limites de *pagus* et d'évêchés, telles qu'elles nous sont révélées par les sources tardives, sont généralement admises comme représentatives des limites impériales romaines de la fin du IV<sup>e</sup> s.

Cependant, les futurs diocèses de Nevers et d'Auxerre n'existaient pas en temps que cités lors des premiers siècles de l'Empire car ils n'apparaissent pas dans les listes de Strabon ou de Ptolémée. Les premières mentions épigraphiques sur la première ne remontent pas au-delà du IV<sup>e</sup> s., et celles concernant l'évêché de Nevers ne sont pas antérieures au VII<sup>e</sup> s. Selon J.-L. Voisin (1998), conforté par des études récentes (Kasprzyk 1999), la création de la cité d'Auxerre aurait pour origine une déduction de celle d'Autun par Postume ou un de ses successeurs, vexé de l'attachement de celle-ci à l'empereur légitime Gallien (donc entre 260 et 270), en même temps que celle de Chalon-sur-Saône. Cette première cité d'Auxerre se serait étendue non seulement sur le territoire de la future cité considérée, mais aussi sur une partie de l'évêché de Nevers. Le royaume franc, en forte expansion au cours du VI<sup>e</sup> s., contrôlait la partie nord de ce premier territoire épiscopal. Le pouvoir burgonde aurait alors associé les territoires non envahis de l'évêché d'Auxerre au sud, à d'autres prélevés sur l'ancien évêché d'Autun, pour créer un nouveau siège sous son contrôle, celui de Nevers. Tous ces éléments tendent à montrer que les territoires de l'évêché d'Auxerre, tels que nous les restituons les sources du haut Moyen Âge, faisaient, au même titre que celui de Nevers, partie intégrante de la cité d'Autun telle que la délimita l'administration impériale sous Auguste. Reste à savoir si cette organisation est représentative de celle qui existait avant la conquête romaine.

#### • Les indices toponymiques

Pour fixer les frontières des territoires préromains, les historiens du XIX<sup>e</sup> s. ont surexploité et surinterprété les données toponymiques et géomorphologiques. Certains arguments paraissent aujourd'hui sans fondement. Augusta Hure, la première, utilisa divers indices toponymiques pour définir les hypothétiques frontières du territoire Sénon. Elle retint les « Châtelaines », « Feins », « *acqaranda* » et leurs dérivés. La première série ne semble pas très pertinente, d'un intérêt vague et indirect. La seconde est source de confusions, dans la mesure où elle peut renvoyer aussi bien à *finis*, qui désigne une limite territoriale quelconque (y compris paroissiale), qu'à *fanum*<sup>34</sup>. Il n'existe pas, pour notre zone d'étude, de nom de lieu de ce type dont l'attestation soit assez ancienne pour être considérée comme fiable. Seule la dernière série de toponymes, issue du mot prélatin *Randa* peut être retenue, avec toutes les précautions d'usage. Il convient en effet d'exclure les toponymes dont la forme latine ancienne ne nous est pas connue et ceux postérieurs au XIII<sup>e</sup> s., époque où les latinisations abusives de noms de lieux se généralisèrent. Un seul toponyme frontière peut dans ces conditions, être mentionné. Connu sous le nom d'*Equoranda* en 1156 (Quantin 1864; Lebel 1937) il correspond à l'actuel ru de la Varande, sur la com-

mune de Ligny-le-Châtel (Yonne). Ce ruisseau formait encore au XIV<sup>e</sup> siècle (avant un échange de terrains entre la paroisse de Vergigny et de Ligny-le-Châtel) la limite entre évêché de Sens et évêché de Langres.

- Les indices épigraphiques

Les données épigraphiques reposent essentiellement sur l'interprétation de la borne miliare découverte à Prégilbert<sup>35</sup>. Datée du règne de Postume, elle fournit des informations lacunaires du fait de la détérioration des dernières lignes de l'inscription, lues AED F[E]B AB AVG M P LXXII. La lecture de cette inscription a longtemps fait considérer qu'elle signalait la limite entre territoires des cités sénone et éduenne. Le deuxième mot, lu F[INI]B(VS), en aurait été la preuve. Il se peut toutefois que cette interprétation soit abusive. En tout état de cause, installée sur le point de franchissement sur l'Yonne de la voie d'Agrippa, cette borne porte des mesures exprimées depuis Autun. Nous sommes donc encore ici, à moins de 20 km d'Auxerre, en territoire éduen à la fin du III<sup>e</sup> s.

- Les données géographiques

Les données géographiques ont été très souvent mises à contribution du point de vue du concept discutable de « *saltus* frontière ». Il est frappant, il est vrai, de constater que les frontières préromaines, telles que les textes nous permettent de les entrevoir, reprennent souvent assez exactement des limites géologiques traditionnelles (par exemple la limite entre terrains jurassiques et crétacés pour les cités de Sens et de Langres), des lignes de crêtes (interfluves entre Yonne et Serein pour celles d'Auxerre et de Langres), des rivières (l'Yonne entre cités d'Auxerre et d'Autun ou le Serein entre cités d'Autun et de Langres) ou encore de vastes massifs forestiers (forêt de Pontigny entre cité d'Auxerre et cités de Sens et de Langres). Ces limites naturelles ont parfois été considérées comme tout à fait déterminantes dans la constitution des frontières (Lemarignier 1970), alors que, pour certaines (les massifs forestiers et les zones de confins médiévaux), il s'agirait bien plutôt d'une conséquence d'un découpage politique antérieur.

Il faut par conséquent convenir que les données traditionnelles, même réexaminées et filtrées, ne peuvent résoudre la question de l'extension septentrionale de la zone contrôlée politiquement par les Éduens.

### 3.3.3. Les données archéologiques : faciès céramiques et numismatiques

- La céramique

Les programmes d'archéologie préventive n'ont que peu touché les vastes régions de plateaux calcaires, en dehors de la vallée alluviale de l'Yonne moyenne entre Auxerre et Sens. Nous ne disposons donc que de données partielles, anciennes ou récentes (Nicolas 1975; Collectif 1977; Deffressigne 1985) pour tenter de définir et éventuellement opposer les faciès culturels sénon et éduen. Pour tout l'espace concerné, entre le Morvan et la confluence Yonne-Armançon, seuls trois ensembles céramiques sont exploitables, relevant d'opérations de faible ampleur. L'ensemble provenant du supposé oppidum d'Avallon, daté de La Tène D2, présenterait des affinités

avec le mobilier du Mont-Beuvray de la même période (Deffressigne 1986). Mais d'après Ph. Barral (1994, 147-148), il s'agit là avant tout de convergences chronologiques (présence de décors incisés ondulés au peigne), certaines formes et décors de céramique non tournée indiquant plutôt des influences sénones. L'ensemble issu de l'oppidum d'Avrolles, daté de La Tène D2 et de la période augustéenne, révèle également des similitudes avec le matériel du Mont-Beuvray, similitudes qui pourraient également relever d'une relative uniformisation des répertoires morphologiques et décoratifs céramiques dans la période post-conquête. En revanche, le matériel provenant d'un sondage récent effectué sur un site d'habitat à Molay (Yonne), daté de la fin de La Tène D1 (Champeaux *et al.* 1999), révèle un faciès très proche de celui observé pour la même époque en pays sénon, dans les vallées de la Vanne et sur l'établissement rural de Saint-Denis-les-Sens (Joly 1994). Cet habitat, implanté à la limite des futures cités de Langres, d'Auxerre et d'Autun, est pourtant à plus de 50 km de la limite traditionnelle de la dite cité sénone. Il faut donc, dans ce contexte particulier de zone en limite de plusieurs territoires, remarquer que les assemblages céramiques paraissent plus représentatifs d'ambiances socio-économiques que de réalités politiques et ne semblent pas pouvoir être corrélés avec les grands découpages territoriaux. C'est vers d'autres matériaux que nous nous tournerons donc pour tenter d'approcher la dimension politique et territoriale des sociétés éduenne et sénone.

- La numismatique

Une précédente étude a été menée il y a quelques années par S. Pénéla (1996), qui avait exploité alors un corpus de 37 monnaies seulement pour la zone qui nous concerne, issues de fouilles anciennes et de contextes douteux. Le récent développement des prospections terrestres menées d'une part dans la région d'Avrolles (cité de Sens), et dans la moyenne vallée du Serein (à la limite des cités d'Autun et de Langres)<sup>36</sup>, a permis d'augmenter sensiblement le corpus des monnaies gauloises (fig. 7 et 8). Malgré un nombre encore modeste (227 exemplaires), un certain nombre d'observations peuvent être faites.

Il convient néanmoins de prendre certaines précautions méthodologiques. En premier lieu, il faut tenir compte de la nature particulière des contextes, qui induisent des biais non négligeables. C'est une évidence, mais les faciès d'un sanctuaire, d'un établissement rural et d'un habitat groupé ne sont pas identiques (Delestrée 1996). Il convient ensuite évidemment de différencier les émissions précoces (La Tène C2-D1) de celles de La Tène D2 et plus encore de celles de la période augustéenne et d'évacuer toutes les monnaies issues de contextes trop tardifs, dans la mesure où elles ont généralement fait l'objet de circulations secondaires. Il nous semble également qu'un corpus inférieur à 12 exemplaires ne peut guère être considéré comme représentatif. Enfin, il convient d'exclure les émissions par trop interrégionales (les quinaires d'argent en particulier), qui faussent la vision d'un faciès local basé sur les échanges d'espèces de faible valeur. Cette approche impose d'évacuer les découvertes isolées,



**Orbite lingonne :**

Potin L.T. 9155

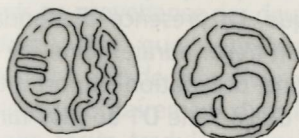


Potin L.T. 8329

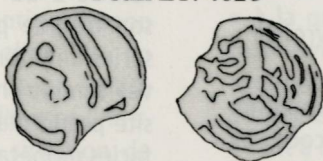


**Orbite éduenne :**

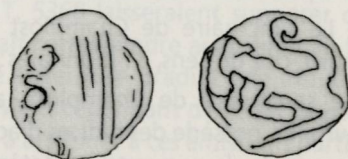
Potin L.T. 2935



Potin L.T. 4628



Potin G.T. 10.3



**Orbite sénone :**

Potin L.T. 7417



Potin L.T. 7445



Potin L.T. 7405

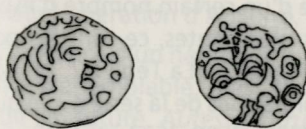


Potin L.T. 7396.



Bronze type "Queue d'aronde"

Bronze L.T. 7545



Bronze L.T. 7550



Bronze L.T. 7490



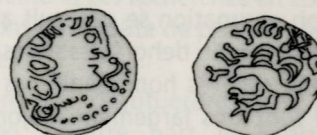
Bronze L.T. 7493



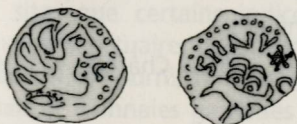
Bronze L.T. 7508



Bronze L.T. 7527



Bronze L.T. 7552



Bronze L.T. 7565



**Emissions locales :**

Potin « Tête de Chou-fleur »

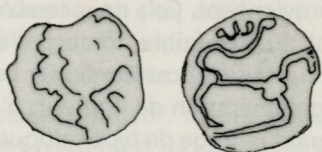


Fig. 8 - Illustration des types de monnaies gauloises circulant dans la zone d'étude.

les quinaires d'argent, et de privilégier les faciès de sanctuaires et d'agglomérations. La faiblesse de notre corpus ne nous permet pas de respecter strictement le critère quantitatif.

Afin de préciser « l'ambiance » monétaire des différents espaces (sénon, lingon, éduen et future cité d'Auxerre), nous avons isolé différents gisements dans chacun d'eux. La présentation des faciès par zone et leur confrontation nous permettront ensuite de formuler des hypothèses.

L'espace Sénon (144 monnaies)

- Le sanctuaire de Champlost « Foulon d'Avrolles » (inédit), cité de Sens, 31 monnaies:

Le sanctuaire de Champlost, au pied de l'oppidum d'Avrolles, possède des indices d'activités très précoces. La présence de deux quarts de statère en or imités de celui de Philippe II de Macédoine et un de Tarente incite à faire remonter l'utilisation du sanctuaire à La Tène C2 au plus tard. Le faciès numismatique de ce site présente des caractéristiques particulières. En dehors d'une forte proportion de monnaies inédites, très probablement locales (série des bronzes « au cerf » en particulier), la forte proportion de potins L.T. 9155 intrigue. L'attribution traditionnelle au domaine lingon est confortée par les découvertes effectuées à Langres même ou à Alésia. L'influence du monnayage lingon est donc prépondérante par rapport à l'influence sénone (potins L.T. 7405 et 7417) pour la période d'activité ancienne de ce site. À l'inverse, pour la période plus récente (La Tène D2), les frappes appartiennent soit aux séries locales soit à l'orbite sénone. On remarque la présence d'un potin « tête de chou fleur » (noté T.d.C.), type qui paraît inédit<sup>37</sup> (fig. 8).

- Le sanctuaire du « Champ de l'Areigne » (Labaune et al. 1999), cité de Sens, 34 monnaies:

Ce sanctuaire rural est implanté à 2 km de l'oppidum d'Avrolles. Il présente des indices qui permettent d'affirmer qu'il s'est développé à partir de La Tène D1 au plus tard. Son occupation se poursuit au cours de la période gallo-romaine. En dehors des séries extra locales, le faciès de ce site est très homogène. Les monnaies de l'orbite sénone sont très largement majoritaires et cela autant pour les types les plus anciens (potins L.T. 7405 et L.T. 7417) que pour les séries intermédiaires (L.T. 7445, bronzes anépigraphes L.T. 7493 et 7508) et tardives (bronze L.T. 7552, 7527, 7545). Malgré le faible nombre d'individus, nous sommes ici indubitablement en pays sénon, et cela depuis La Tène D1 au moins (potins L. T 7405 puis 7417).

- L'oppidum d'Avrolles « Camp de Barcena », cité de Sens, 10 monnaies:

Ce site, possédant un *murus gallicus*, ne recèle pas d'éléments probants permettant de faire remonter son occupation avant les années 40-30 av. J.-C. La présence dans la plaine du Créanton au nord, à proximité du sanctuaire de Champlost, d'importants vestiges laténiens plus anciens inciterait à penser que nous sommes ici face à un oppidum tardif fonctionnant concomitamment avec un habitat groupé de plaine (?). Six des monnaies répertoriées

proviennent de fouilles de A. Duval (Delestrée; Duval 1975), les quatre autres de prospections récentes inédites. L'appartenance de cet oppidum à l'orbite sénone ne fait aucun doute. La totalité des espèces inventoriées relève de ce monnayage.

- L'agglomération de plaine de Senan, cité de Sens, 17 monnaies:

Connue grâce aux prospections aériennes et terrestres (Delor, Rolley 1989), elle n'a jamais fait l'objet de fouille. Un lot important de monnaies gauloises en provient, associé à du matériel céramique qui permet d'affirmer son origine protohistorique. La présence d'abondantes séries de potin L.T. 7417 (un trésor aurait même été trouvé) semble indiquer qu'une occupation importante du site prend place au cours de La Tène D1 au plus tard. Le faciès monétaire de ce site indique une ambiance sénone, liée à la fréquence du potin L.T. 7417.

- L'établissement rural d'Avrolles « Bas Frévaux » (inédit), cité de Sens, 15 monnaies:

Ce site a fait l'objet de nombreuses prospections terrestres mais aussi aériennes qui ont permis de reconnaître son organisation interne. Le matériel céramique associé aux 15 monnaies gauloises confirme une fréquentation antérieure à La Tène D1 (amphores Dressel 1a). Le faciès numismatique, très hétérogène comme pour la plupart des établissements ruraux, présente une majorité relative des espèces de l'orbite sénone (potin L.T. 7405 et 7417). La présence non négligeable de deux potins très tardifs indéniablement éduens (L.T. 5253 à légende *SELISV*) et de trois potins « tête de chou-fleur », est à signaler.

Il apparaît que le faciès monétaire de cet espace est caractérisé par la présence d'un certain nombre d'espèces spécifiques. Aux dates les plus hautes, ce sont les potins L.T. 7405 et 7417, puis, au cours de La Tène D2, les potins L.T. 7445 et les bronzes épigraphes de la série à « la queue d'aronde » YLLYCI, L.T. 7493, 7508 7527 et 7545, enfin, probablement à la fin de La Tène D2, des séries appartenant au même type, frappes GIAMILOS SIINV, L. T 7550, 7552, 7565. La présence de nombreux potins L.T. 9155 aux périodes les plus anciennes ne peut être fortuite. Celle-ci peut s'expliquer, en l'absence de données plus précises, soit par une influence lingonne, soit par l'importance des trafics monétaires induits par l'axe de l'Armançon.

L'espace lingon (42 monnaies)

- L'oppidum de Tonnerre « Vieux Château », 14 monnaies:

L'occupation au second âge du Fer de ce camp de hauteur sur lequel s'implantera l'agglomération romaine de *Tornodurum*, n'avait jamais été mise en évidence. Pourtant, 14 monnaies gauloises, dont deux statères du type de Chenôve, en proviennent. Cela nous semble suffisant, comparativement au très faible nombre d'espèces romaines répertoriées sur ce site, pour confirmer l'origine laténienne de cette agglomération de hauteur, d'autant plus qu'un impressionnant barrage de type celtique y subsiste encore. Ce site présente, pour la période d'utilisation du potin L.T. 9155 cité plus haut, un faciès exclusif de type lingon. Les deux statères de Chenôve, type attribué aux

Éduens (Fischer 1982), pourraient nuancer cette vision pour une période plus ancienne, mais le corpus est trop peu étoffé pour conclure.

Les autres sites de cette zone n'ont pas fourni, pris séparément, suffisamment de monnaies pour qu'il soit possible d'en tirer des indications fiables. Le faciès cumulé de cet espace, malgré les faibles effectifs (42 monnaies), laisse cependant percevoir quelques tendances. Le faciès de cette partie ouest de l'espace lingon se caractérise ainsi par une forte présence des émissions de potins L.T. 9155. On observe par ailleurs la présence d'espèces hétérogènes en provenance des deux espaces contigus (sénon et éduen), ainsi que la présence, non négligeable, de potins à la « tête de chou-fleur ». Si les sites de cet espace semblent prioritairement dans la zone d'influence lingonne, leurs faciès traduisent également une situation de marge ou de frontière à la rencontre de potentiels émetteurs variés.

L'espace éduen (19 monnaies)

- L'oppidum d'Avallon (Vieille ville), 9 monnaies :

Sur 9 monnaies gauloises, 7 sont en or ou en argent. Seuls deux bronzes (un L.T. 7493 « sénon » et un L.T. 5086 « éduen ») ont été répertoriés, ce qui est trop peu pour tenter de dégager un faciès propre à la région avalonnaise.

Les séries monétaires issues de cet espace sont, comme pour le précédent, très limitées. Seul l'oppidum d'Avallon a fourni plus de 5 monnaies. Le nombre de monnaies (19) recensées dans cette région ne peut fournir une vision correcte de son faciès numismatique.

L'espace intermédiaire auxerrois (24 monnaies)

- L'agglomération d'Auxerre, 7 monnaies :

La présence d'un habitat groupé antérieur à la conquête, fort vraisemblable, n'est toujours pas prouvée sur le site de la future *Autessiodurum*. Les niveaux les plus anciens repérés sur l'agglomération romaine ne sont pas antérieurs à l'époque augustéenne (fouilles des Usines Guillet, 1991-92, inédites). Les monnaies gauloises proviennent de contextes gallo-romains et il n'est donc pas possible d'en tirer des conclusions assurées.

- Le sanctuaire de Nitry (Champagne) (Poitout et al. 1999), 6 monnaies gauloises :

Ce site, que certains indices nous font considérer comme un sanctuaire, découvert récemment en prospection au sol, a fourni, en dehors de matériel céramique laténien, 6 monnaies gauloises et une dizaine de monnaies du début du I<sup>er</sup> siècle. Il est situé à moins de 200 m de la limite théorique des futures cités d'Autun, Auxerre et Langres. Malgré un très faible échantillon statistique, il apparaît que les potins « tête de chou-fleur » semblent majoritaires sur ce site, où ils sont faiblement accompagnés d'émissions sénones (L.T. 7552) et présumées éduennes (Grosse Tête 10.3).

Le faciès cumulatif, même s'il ne rassemble que des monnaies provenant de contextes très divers et souvent peu assurés (24 monnaies), permet cependant quelques observations. On remarque en premier lieu le pourcentage important d'émissions, la plupart tardives, provenant

de l'orbite éduenne (potin L.T. 4628 et G.T. 10.3). En second lieu, la présence importante de potins d'un type inédit dit « Tête de chou-fleur » (T.d.C.) nous amène à nous interroger sur la zone d'émission de cette monnaie. Sa répartition dans l'espace qui nous intéresse (fig. 9) révèle une présence préférentielle aux abords du futur territoire de la cité d'Auxerre (la faible représentation des potins T.d.C. à l'intérieur du territoire de cette cité ne reflète sans doute pas la réalité, dans la mesure où cette région n'a pas fait l'objet de recherches assidues). Par ailleurs, les affinités stylistiques qui existent avec le potin « à la grosse tête » L.T. 5368 laisseraient supposer que cette émission, qui paraît correspondre assez bien au territoire de la future cité auxerroise, traduit une influence éduenne directe. Il convient cependant de rester prudent quant à la signification à attribuer à ces émissions particulières, dans l'état actuel des recherches.

À partir de cette première ébauche d'étude numismatique, il est possible à présent de formuler un certain nombre d'hypothèses sur les différentes influences politiques et économiques qui se sont exercées dans le sud du bassin parisien.

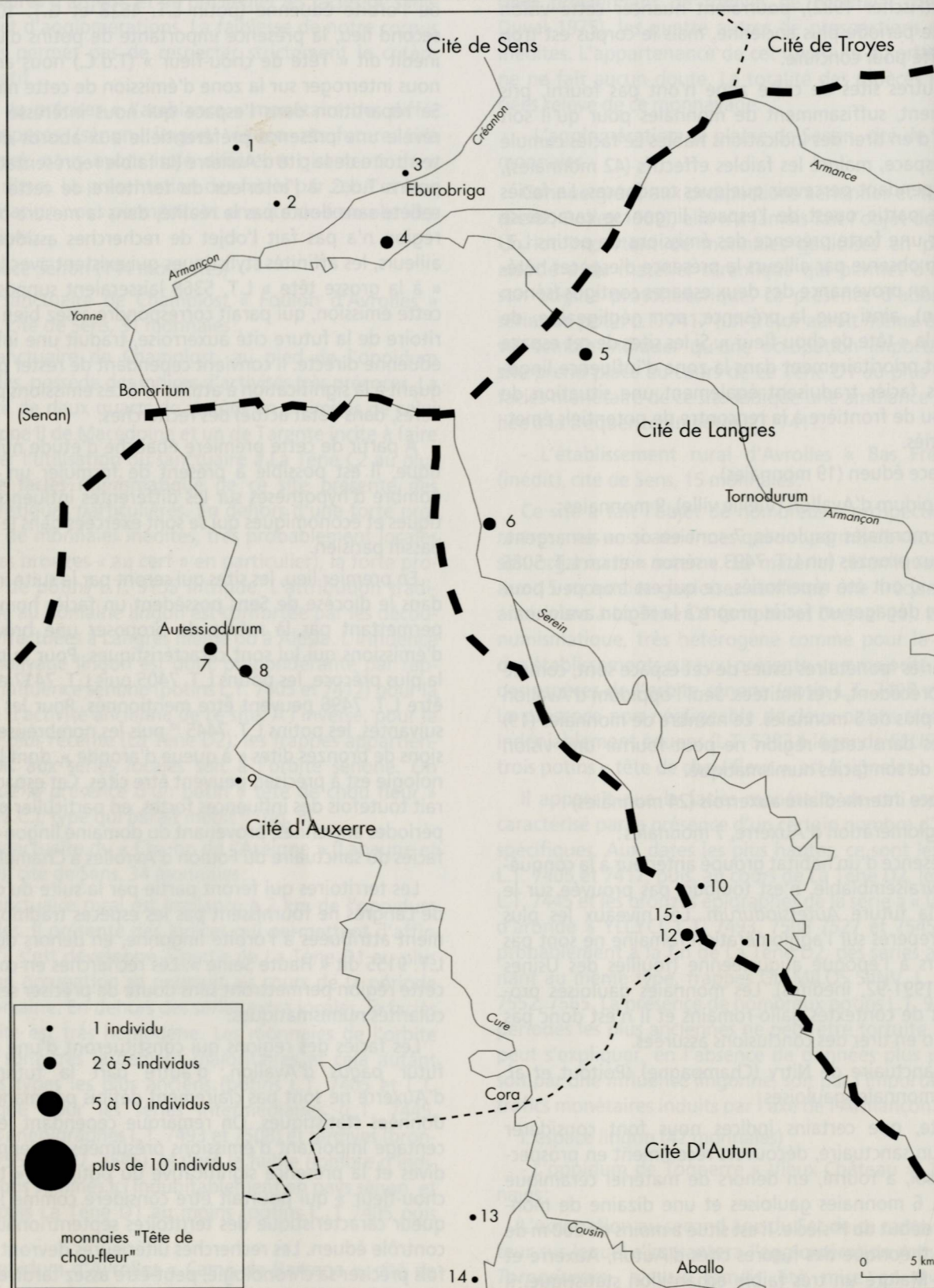
En premier lieu, les sites qui seront par la suite intégrés dans le diocèse de Sens possèdent un faciès homogène, permettant par là même de proposer une brève liste d'émissions qui lui sont caractéristiques. Pour la période la plus précoce, les potins L.T. 7405 puis L.T. 7417 et peut-être L.T. 7496 peuvent être mentionnés. Pour les phases suivantes, les potins L.T. 7445<sup>38</sup> puis les nombreuses émissions de bronzes dites « à queue d'aronde », dont la chronologie est à préciser, peuvent être cités. Cet espace subirait toutefois des influences fortes, en particulier pour les périodes anciennes, provenant du domaine lingon (voir le faciès du sanctuaire du Foulon d'Avrolles à Champlost).

Les territoires qui feront partie par la suite du diocèse de Langres ne fournissent pas les espèces traditionnellement attribuées à l'orbite lingonne, en dehors du potin L.T. 9155 dit « Haute Seine ». Les recherches en cours sur cette région permettront sans doute de préciser ses particularités numismatiques.

Les faciès des régions qui constitueront d'une part le futur *pagus* d'Avallon, d'autre part la future cité d'Auxerre ne sont pas clairement définis par manque de données statistiques. On remarque cependant le pourcentage important d'émissions présumées éduennes tardives et la présence significative du potin dit « tête de chou-fleur » qui pourrait être considéré comme le marqueur caractéristique des territoires septentrionaux sous contrôle éduen. Les recherches ultérieures devront toutefois préciser sa chronologie, peut-être assez tardive.

Enfin, la diffusion des quinaires d'argent caractéristiques de la zone du denier, émis et diffusés prioritairement dans les territoires éduen, lingon et séquane, semble être beaucoup plus faible, en pourcentage, dans les régions sous contrôle sénon. Il conviendra là encore, à l'avenir, de préciser cette première impression.

Il est possible en conclusion de proposer un nouveau découpage territorial de ce secteur géographique à La Tène finale (fig. 10).



1 : Mercy, établissement rural (Le Canard), prospection ; 2 : Brienon-sur-Armançon (Champ de l'Areigne), sanctuaire, prospections ; 3 : Champlost (Foulon d'Avrolles), sanctuaire, prospection ; 4 : Avrolles (Bas Fr vaux), établissement rural, prospections ; 5 : Villiers-Vineux (Marcey), établissement rural, prospection, 6 : La Chapelle Vaupelteigne (Les Roches), Etablissement rural, fouille (contexte laténien) ; 7 : Auxerre (Usine Gillet), agglomération, fouille (contexte gallo romain précocé) ; 8 : Auxerre (Sainte Nitasse), établissement rural, fouille (sans contexte clair) ; 9 : Escolives-sainte-Camille (Source du Creusot), Etablissement rural, fouille (contexte peu clair) ; 10 : Noyers-sur-Serein (Sous Chaumigny), nécropole, prospection ; 11 : Grimault-Cours (Champ Gourleau), établissement rural, prospection ; 12 : Nity (Champagne), sanctuaire, prospections ; 13 : Asquins (Les Cercueils / Vaux Donjon), nécropole, fouille (contexte du haut Moyen Age) ; 14 : Saint-Père-sous-Vézelay (Fontaines-Salées), sanctuaire, fouille (contexte laténien) ; Lichères-près-Aigremont (Poirier de Bran), établissement rural occupé à l'époque laténienne, prospections.

Fig. 9 - Carte de répartition des pots de type « tête de chou-fleur »

Territoires et frontières dans la zone étudiée de la fin de la période laténienne au début du haut Moyen-Âge.  
(synthèse des connaissances historiques et archéologiques).

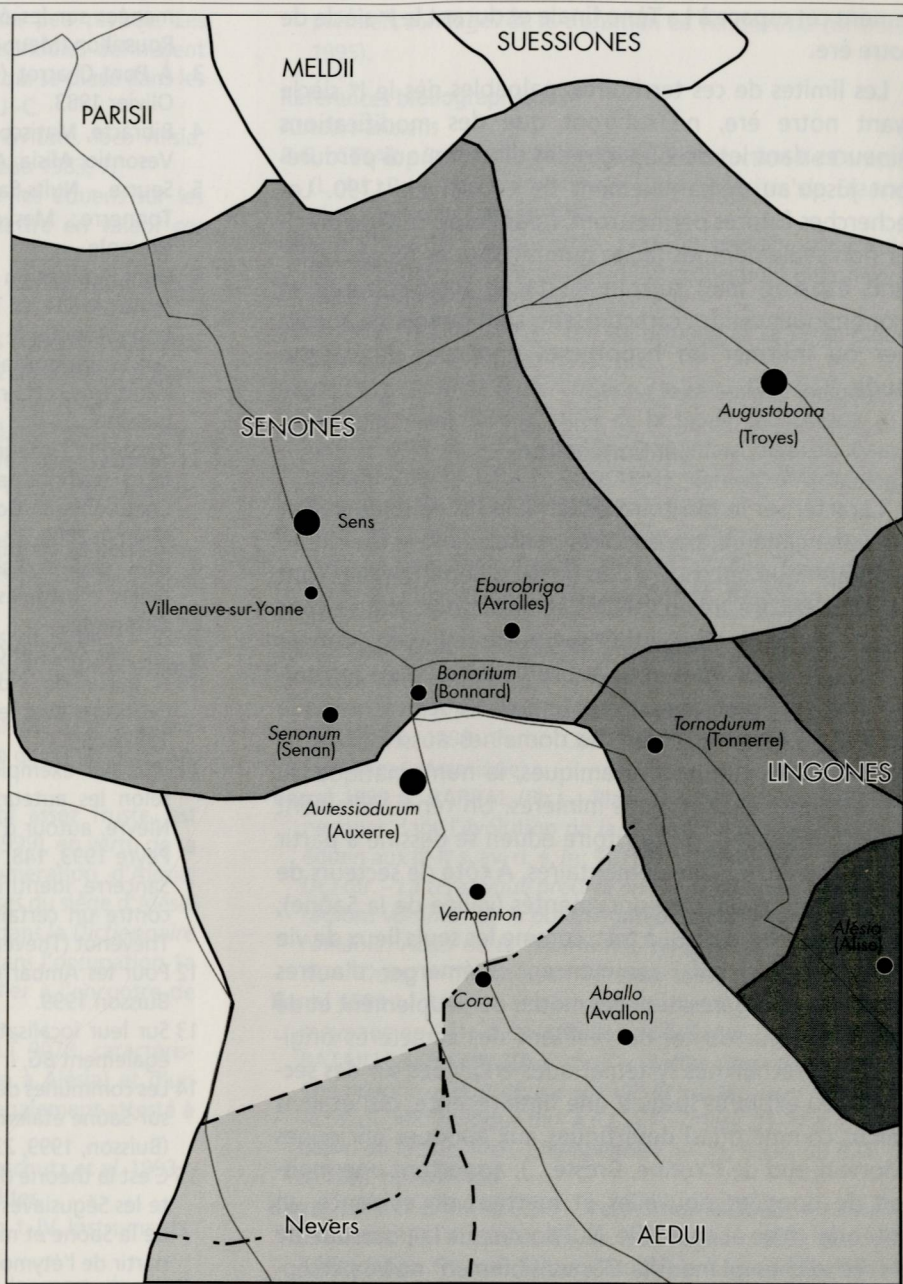
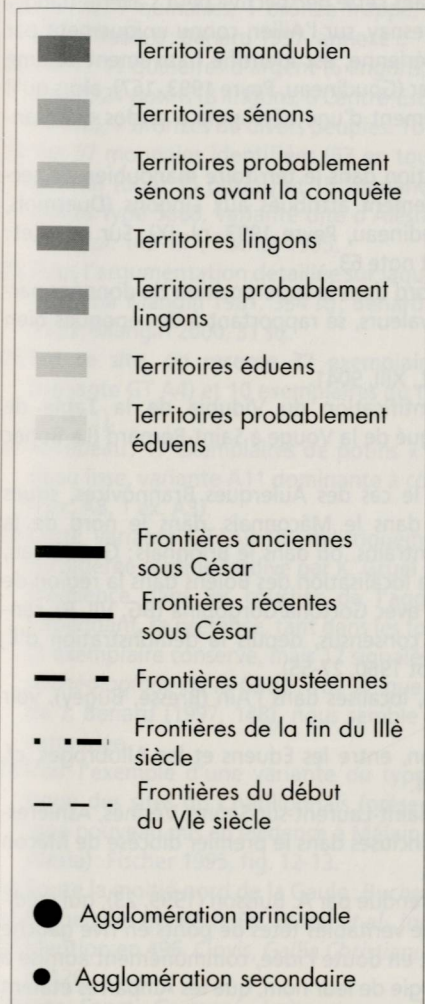


Fig. 10 - Proposition de découpage des territoires de la fin de La Tène dans la zone d'étude.

Le territoire sénon, dont les limites sud ne varieront pas au cours de l'Antiquité ni au haut Moyen Âge, serait borné par l'interfluve Tholon / Yonne, le cours inférieur du Serein et le cours inférieur de l'Armanche. Le sud de cet espace est structuré, pour les périodes les plus anciennes, par des agglomérations de plaine (Senan (*Senonum*), Bonnard (*Bonoriturum*) et Avrolles / Champlost (*Eburobriga*) et plusieurs sanctuaires importants (Brienon-sur-Armançon / Champ de l'Areigne, Champlost / Foulon d'Avrolles). Pour la fin de La Tène D2 et la période augustéenne, l'oppidum d'Avrolles joue le rôle de pôle structurant, rôle qui se renforce au cours des premiers siècles de notre ère.

Le territoire lingon engloberait le futur *pagus* de Tonnerre, même si ses limites occidentales, le long du Serein, sont à préciser. Cet espace est marqué par la présence d'un oppidum (Vieux Château à Tonnerre *Tornodurum*) dont la chronologie et l'importance restent à déterminer.

Le territoire éduen, intégrerait le futur territoire du diocèse d'Auxerre. Les limites de cet espace à l'est, face aux territoires sous contrôle lingon, ne peuvent pas être reconnues dans le détail. L'oppidum d'Avallon (*Aballo*, dont la fréquentation dès La Tène D1 peut être avancée sur la foi d'indices matériels), fait figure d'agglomération principale dans son secteur, alors que la présence d'une agglomération sous la cité romaine d'Auxerre reste hypothétique. Un certain nombre d'oppidums (Villaucerre / Cora à Saint Moré et Bétry à Vermenton) associés à des agglomérations de plaine dont la chronologie reste à définir (respectivement Saint-Moré / bourg, Arcy-sur-Cure / Les Girelles et Cravant / Bréviande) structurent progressi-

vement cet espace à La Tène finale et durant le I<sup>er</sup> siècle de notre ère.

Les limites de ces territoires, palpables dès le I<sup>er</sup> siècle avant notre ère, ne subiront que des modifications mineures dans les découpages des diocèses, qui perdureront jusqu'au démantèlement de ceux-ci en 1790. Les recherches futures permettront, nous l'espérons, de préciser non seulement les faciès numismatiques de ces différents espaces, mais surtout les faciès socio-culturels et économiques qui les caractérisent, seul moyen de confirmer ou infirmer les hypothèses énoncées dans cette étude.

#### 4. Conclusion

Caractériser le territoire éduen à la fin de l'âge du Fer était une gageure. Les données utilisables dans un espace géographique qui couvre plus de deux départements sont en effet encore très partielles et disparates. Nous avons essayé, d'une part de synthétiser un ensemble de données éparses, intéressantes pour la problématique du territoire, d'autre part de présenter quelques acquis de recherches récentes, dans des domaines aussi différents que les faciès culturels céramiques, la numismatique ou les vestiges d'exploitations minières. Un renouvellement de la connaissance du territoire éduen se dessine à partir de ces approches complémentaires. À côté de secteurs de longue date assez bien documentés (vallée de la Saône), qui ont pu être perçus, à tort, comme les seuls lieux de vie importants et actifs, commencent à émerger d'autres zones dont l'organisation, les modes de peuplement et de mise en valeur du terroir revêtent des caractères originaux. Les recherches systématiques engagées sur des secteurs peu explorés jusqu'à une date récente, qui étaient perçus comme quasi désertiques aux époques anciennes (Morvan, sud de l'Yonne, Bresse...), apportent une moisson de données nouvelles et mettent en évidence un potentiel riche et diversifié. Nul doute que la poursuite de ces recherches ne modifie très sensiblement notre perception du pays éduen. L'enjeu est d'importance : il s'agit de comprendre les modalités d'un développement économique et les fondements d'une puissance politique hors du commun.

#### Notes

- 1 Une excellente corrélation existe entre les faciès des premiers niveaux du Mont-Beuvray et d'Alise-Sainte-Reine. Le faciès de l'occupation 1a de J. Bénard est identique à celui des ensembles appartenant à l'horizon le plus précoce de l'oppidum de Bibracte, qualifiable de La Tène D1b. (L'occupation 1b d'Alise présente clairement un faciès La Tène D2a, l'occupation 2a un faciès La Tène D2b).
- 2 Les habitats groupés mentionnés présentent un faciès associant amphores gréco-italiques tardives et Dr. 1A et céramique Campanienne A, centré sur le troisième quart du II<sup>e</sup> s., tandis que les premiers niveaux des *oppida* sont caractérisés par l'association d'amphores Dr. 1A, 1B et 1C et de céramique campanienne B. Dans l'état actuel des connaissances, ce second faciès est centré sur la fin du II<sup>e</sup> s. et le tout début du I<sup>er</sup> s. Il est à noter que ces faciès d'importations se corrélaient bien avec ceux mis en évidence par des études récentes menées sur les établissements ruraux du Languedoc et du Roussillon (Mauné 1999).
- 3 À Pont-Charrot (Château-Chinon), L'Huis l'Abbé (Corancy) : Olivier 1983.
- 4 Bibracte, Matisco, Cavillonum, Decetia, Noviodunum (Diou), Vesontio, Alisia, Avaricum, Gergovia, Agendicum.
- 5 Seurre - Nuits-Saint-Georges - Mâlain - Alise-Sainte-Reine - Tonnerre; Mesves - Entrains - Auxerre - Avrolles, par exemple.
- 6 Dont l'utilisation dans cette perspective peut s'avérer dangereuse : le site de Tresnay, sur l'Allier, connu uniquement par la photographie aérienne, est identifié hâtivement comme sanctuaire frontalier (Goudineau, Peyre 1993, 167), alors qu'il s'agit très certainement d'une nécropole à enclos quadrangulaires.
- 7 Ainsi que l'intégration dans le territoire mandubien de secteurs traditionnellement attribués aux Lingons (Duesmois, Châtillonnais : Goudineau, Peyre 1993, pl. IX). Sur ce sujet : Mangin 2000, 32 et note 63.
- 8 Elles résident d'abord dans la superposition de données partielles, d'inégales valeurs, se rapportant à des époques bien différentes.
- 9 *CIL*, XIII, 9022 et *CIL*, XIII, 9041.
- 10 À partir de l'identification du Vidubia de la Table de Peutinger avec le gué de la Vouge à Saint-Bernard (Le Bohec 1992b, 32).
- 11 Voir par exemple le cas des Aulerques Brannovices, situés selon les auteurs dans le Mâconnais, dans le nord de la Nièvre, autour d'Entrains, ou dans le Brionnais : Goudineau, Peyre 1993, 148. La localisation des Boïens dans la région de Sancerre, identifié avec Gortona/Gorgobina (*BG*, VII, 9), rencontre un certain consensus, depuis la démonstration d'E. Thévenot (Thévenot 1960, 27-55).
- 12 Pour les Ambarres, localisés dans l'Ain (Bresse, Bugey), voir Buisson 1999.
- 13 Sur leur localisation, entre les Éduens et les Allobroges, cf. également *BG*, I, 14.
- 14 Les communes de Saint-Laurent-sur-Saône, Vésines, Asnières-sur-Saône étaient incluses dans le premier diocèse de Mâcon (Buisson, 1999, 23).
- 15 C'est la théorie défendue par A. Buisson (1999, 23), qui crédite les Ségusiaves de véritables têtes de ponts en rive gauche de la Saône et met en doute l'idée, communément admise à partir de l'étymologie de leur nom, que les Ambarres étaient installés des deux côtés de la rivière.
- 16 En particulier la référence de César à la bataille qui précéda le blocus d'Alésia (*BG*, VII, 66) et la carte de répartition du monnayage séquane (potins à la Grosse Tête : Dayet 1958, 127). Une enclave séquane limitée, de Pontailler à Saint-Jean-de-Losne, Auxonne est proposée par E. Thévenot, à partir des textes antiques. L'historique de cette question est bien résumé par E. Frezouls (1988, 160-161 et 267).
- 17 *CIL* 11252 et *CIL* 2877 c, d; cf. Mangin 2000, 33 et note 69.
- 18 La théorie de Colbert de Beaulieu est pourtant encore adoptée dans Bénard, Mangin, 1994, 33 et Mangin 2000, 31. L'opinion dorénavant présentée comme la plus vraisemblable par les archéologues et les numismates est que cette monnaie ne peut pas être identifiée avec un seul peuple, mais qu'elle a été produite et diffusée dans une large zone économique, dite zone du denier, dont l'aire principale est constituée par les territoires éduen, séquane et lingon (Gruel à paraître; Gruel, Barrandon à paraître). La répartition des dépôts indiquerait par ailleurs une fonction militaire particulière.
- 19 La datation proposée par M. Mangin en 1981 pour son horizon 1a (essentiellement dernier tiers du I<sup>er</sup> s. av. J.-C. : Mangin 1981, T. 2, 171 et 194; début de cet horizon vers milieu du

- 1<sup>er</sup> s.: *ibid.* T. 1, 334) doit être quelque peu révisée. Les amphores, la céramique importée et les fibules définissent un faciès La Tène D2 - Auguste précoce, qui se place dans les deuxième et troisième quarts du 1<sup>er</sup> s. av. J.-C.
- 20 Martyrol. hieron.: « In territorio Edua civitate, loco Alisia, natale sanctae Reginae martyrae »: Moreau 1983, 7.
- 21 « Une fraction de peuple installée par les Éduens sur les confins nord de leur territoire pour mettre en valeur ces terres et les tenir face aux Lingons ».
- 22 Oc. 1a: 7 quinaires, 1 bronze frappé, 6 potins (dont 4 non identifiables): Bénard 1997, annexe I.
- 23 Oc. 1: 17 quinaires d'argent (6 lingons, 5 éduens, 1 séquane, 5 nid), 21 potins (8 lingons, 6 Centre-Est, 2 séquanes, 1 éduen, 10 nid), 7 bronzes de divers peuples. Tot. 55 monnaies.
- 24 Sur 37 monnaies identifiées (63 en tout), on recense 16 lingons (dont 15 potins) et 15 Séquanes/Centre-Est (dont 12 potins type 5368, variante dite d'Alésia, GT A9-10): Mangin 1981, pl. 149-151, Fischer 1995.
- 25 Pour l'argumentation détaillée sur laquelle repose cette donnée, voir Mangin 1981, 334 sq; Bénard 1999, 146 sq; Fischer 1995; Mangin 2000, 31 sq.
- 26 Sur ce site, on recense 32 exemplaires du type LT 5368 (variante GT A4) et 10 exemplaires du type LT 5401 (variante GT A11).
- 27 Mirebeau: 17 exemplaires de potins « Grosse Tête » à bandeau lisse, variante A11 dominante à côté de A1 (et 3 ex. A4, 4 ex. A8, 1 ex. A3).
- 28 Cette variante GT A9-10, stylistiquement assez fruste, est considérée comme tardive par K. Gruel (1999), en vertu de sa fréquence dans les couches de l'agglomération d'Alésia. Cependant, sa présence, tant dans les fossés du siège d'Alésia (1 exemplaire conservé, mais 12 signalés dans le *Dictionnaire Archéologique de la Gaule*, vol. 2), que dans l'occupation 1a de J. Bénard (1997, 148), nous semble aller à l'encontre de cette idée.
- 29 Voir l'exemple d'une variante du type LT 9078, caractéristique des sites du Châtillonnais (présente à Alésia) et d'un type nouveau mis en évidence à Mâlain (également attesté à Alésia): Fischer 1995, fig. 12-13.
- 30 Toute la moitié nord de la Gaule: Buchsenschutz et al. 1993.
- 31 Recherches Ch. Petit, Ph. Barral et al., inédites.
- 32 Mention en 496, Clovis, *Gallia Christianum*, t. IV, Instruments, p. 126.
- 33 *Vita Sancti Germani*, écrite peu après la mort de saint Germain d'Auxerre, à partir de la fin du V<sup>e</sup> siècle; listes de Saint Trétre et de Saint Aunaire du VI<sup>e</sup> et VII<sup>e</sup> siècles, publiées par M. Quantin (1861).
- 34 Ainsi le village de Fain-lès-Monbard, considéré comme toponyme frontière alors que sa mention la plus ancienne est *Fana* au IX<sup>e</sup> s. L'idée qu'il s'agisse d'un sanctuaire de frontière (Goudineau, Peyre 1993, 158) nous paraît osée.
- 35 *CIL* XIII, n° 9023; Grenier 1934, 2<sup>e</sup> partie: 94-95; Goudineau, Peyre 1993, 155; Delor 1993, 48-49; Voisin 1998.
- 36 Dans le cadre de deux opérations de prospection-inventaire, la première sous la direction de F. Genreau et P. Nouvel entre 1988 et 1990, la seconde sous la direction de C. Mordant et B. Poitout entre 1997 et 2002.
- 37 Ce nouveau type ou cette nouvelle variante présente un revers proche de celui d'une série attribuée aux Bituriges Cubi (cf. Brenot, Scheers 1996, n° 671-672 p. 102).
- 38 Les potins L.T. 7445, présents également sur les sites de la partie nord de la cité sénone (sanctuaire de la Villeneuve au Châtelot en particulier: Piette 1989) pourraient avoir été émis sur ou à proximité de l'oppidum de Château (Villeneuve-sur-Yonne) durant une période très brève. Cette espèce est en effet très abondante sur ce site, daté d'après les

premiers sondages de la transition La Tène D1/D2 (Grizeaud 1995).

## Références bibliographiques

Auteurs anciens

B.G.: CESAR - *Bellum Gallicum*. Texte et traduction de Constans (L.-A.). Paris, 1926. (collections des universités de France); rééd. Les Belles Lettres, 1950.

Géog.: STRABON - *Géographie*. Texte et traduction de Aujac (G.) et Lasserre (F.). Paris, 1966-1969. (collections des universités de France); extraits du livre IV, t. II.

Allen 1972: ALLEN (D. F.) - The coins found at La Tène. *Études Celtiques*, 13, 1972, pp. 477-521.

Barral 1992: BARRAL (Ph.) - Note sur la céramique indigène de La Tène finale dans la vallée de la Saône. In: KAENEL (G.), CURDY (Ph.) éd. - *L'Age du Fer dans la Jura*, actes du XV<sup>e</sup> colloque de l'A.F.E.A.F. (mai 1991), *Cahiers d'Archéologie Romande*, 57, Lausanne, 1992, p. 271-278.

Barral 1994: BARRAL (Ph.) - *Céramique indigène et faciès culturels à La Tène finale dans la vallée de la Saône*. Thèse de doctorat de l'Université de Franche-Comté, Besançon, 1994, 3 vol.

Barral, Huet 1999: BARRAL (Ph.), HUET (N.) - L'artisanat céramique. In: GRUEL (K.), VITALI (D.) éd. - *L'oppidum de Bibracte. Un bilan de onze années de recherche (1984-1995)*, *Gallia*, 55, 1998, Paris: CNRS, 1999, p. 1-140. (p. 65-73: L'artisanat céramique).

Barral 1999 a: BARRAL (Ph.) - Place des influences méditerranéennes dans l'évolution de la céramique indigène en pays éduen aux II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. n. é. In: TUFFREAU-LIBRE (M.), JACQUES (A.) dir. - *La céramique précoce en Gaule Belgique et dans les régions voisines: de la poterie gauloise à la céramique gallo-romaine*. Actes de la table-ronde d'Arras (14-17 oct. 1996), *Nord-Ouest Archéologie* n° 9 (1998), 1999, pp. 367-384.

Barral 1999 b: BARRAL (Ph.) - Aspects de La Tène ancienne et moyenne en Côte-d'Or et Vallée de la Saône. In: VILLES (A.), BATAILLE-MELKON (A.) dir. - *Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VII<sup>e</sup>-III<sup>e</sup> siècles avant notre ère*. Actes du XIX<sup>e</sup> colloque de l'A.F.E.A.F., Troyes, 25-27 mai 1995. *Mém. de la Soc. Arch. Champenoise*, n° 15, Supp. au Bull. n° 4, 1999, pp. 447-460.

Barral 1999 c: BARRAL (Ph.) - Verdun-sur-le-Doubs « Le Petit-Chauvort »: résultats de la campagne 1999. *Bull. de l'Association Française pour l'Étude de l'Age du Fer*, n° 18, 2000, pp. 41-45.

Barral à paraître: BARRAL (Ph.) - Céramique indigène et faciès culturels: la Saône, le Doubs et leur environnement à La Tène finale. In: Actes du XX<sup>e</sup> colloque de l'AFEAF, Mittelwihr-Colmar, 16-19 mai 1996, à paraître.

Barral, Guillaumet 1994: BARRAL (Ph.), GUILLAUMET (J.-P.) - Un sanctuaire aux confins du pays éduen, Mirebeau-sur-Bèze. In: DUVAL (A.) éd. - *Vercingétorix et Alésia*. Catalogue de l'exposition au Musée des Antiquités Nationales, Paris, Ed. de la Réunion des Musées Nationaux, 1994, pp. 150-152.

Barral, Guillaumet 2000: BARRAL (Ph.), GUILLAUMET (J.-P.) - Le processus d'urbanisation en pays éduen: un état de la question. In: GUICHARD (V.), SIEVERS (S.), URBAN (O.-H.) dir. - *Les processus d'urbanisation à l'âge du Fer*. Actes du colloque organisé par l'Arbeitsgemeinschaft Eisenzeit bei den Deutschen Verbänden für Altertumforschung au Centre Archéologique Européen du Mont Beuvray (8-11 juin 1998). Glux-en-Glenne: CAE du Mont-Beuvray, 2000, pp. 65-72. (Bibracte, 4).

Barral, Guillaumet 2001: BARRAL (Ph.), GUILLAUMET (J.-P.) - La céramique de la Tène finale (fosse 1182 et niveaux précoces). In: POMMERET (C.) dir. - *Le sanctuaire antique des Bolards à Nuits-Saint-Georges (Côte-d'Or)*. Dijon, R.A.E., 2001, p. 310-

- 326, 10 fig. (seizième supplément à la Revue Archéologique de l'Est).
- Barral, Guillot 1992** : BARRAL (Ph.), GUILLOT (A.) – 96. Verdun-sur-le-Doubs. In: PETIT (J.-P.), MANGIN (M.) dir. – *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*. Actes du colloque de Bliesbruck-Rheinheim-Bitche, 21-24 octobre 1992, Paris, Errance, 1994, pp. 134.
- Barral, Joly à paraître** : BARRAL (Ph.), JOLY (M.) – L'occupation à l'âge du Fer et à l'époque romaine autour du mont-Auxois. In: REDDE (M.), VON SCHNURBEIN (S.) dir. – *Alésia. Fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont-Auxois (1991-1997)*. Paris: Les Belles Lettres, à paraître en 2001, vol. 1, p. 77-98.
- Barral, Joly, Rodet-Belarbi 1993** : BARRAL (Ph.), JOLY (M.), RODET-BELARBI (I.) – Nouvelles données sur l'occupation précoce de Langres. *Bull. Soc. Arch. Champenoise*, 86-2, 1993, p. 49-82.
- Bedon 1999** : BEDON (R.) – *Les villes des trois Gaules de César à Néron dans leur contexte historique, territorial et politique*. Paris, Picard, 1999.
- Beis 1925** : BEIS (H.) – Etude sur la détermination du territoire des Sénons. *Bulletin de la Société Archéologique de Sens*, XXXIV, 1925, pp. 173-185.
- Beis 1948** : BEIS (H.) – Sur la détermination de la cité gallo-romaine et de l'ancien diocèse d'Auxerre. *19<sup>e</sup> congrès de l'Association Bourguignonne des Sociétés Savantes, Auxerre, 1948*, pp. 37-38.
- Bénard 1997** : BENARD (J.) – L'agglomération de l'oppidum d'Alésia à La Tène D2, un exemple de proto-urbanisation en Gaule. *R.A.E.*, 48, 1997, pp. 119-165.
- Bénard et al. 1994** : BENARD (J.), MANGIN (M.), ROUSSEL (L.) dir. – *Les agglomérations antiques de Côte-d'Or*. Besançon, 1994. (ALUB, 522, série archéologie, 39).
- Bénard, Mangin 1994** : BENARD (J.), MANGIN (M.) – Les villes, Alise-Sainte-Reine, Alésia. In: BENARD (J.), MANGIN (M.), ROUSSEL (L.) dir. – *Les agglomérations antiques de Côte-d'Or*. Besançon, 1994, pp. 29-60.
- Bigeard 1996** : BIGEARD (H.) – *Carte archéologique de la Gaule, Nièvre*. Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1996, 300 p.
- Bonnamour 2000** : BONNAMOUR (L.) dir. – *Archéologie des fleuves et des rivières*. Paris, Errance, 2000, 220 pp.
- Brenot, Scheers 1996** : BRENOT (Cl.), SCHEERS (S.) – *Catalogue des monnaies massaliètes et monnaies celtiques du musée des Beaux-Arts de Lyon*. Leuven: Peeters, 1996, 182 pp., 44 pl.
- Buchsenschutz et al. 1993** : BUCHSENSCHUTZ (O.), COLIN (A.), GRUEL (K.), RALSTON (I.B.M.) – Approche du territoire au second Age du Fer. In: DAUBIGNEY (A.) éd. – *Fonctionnement social de l'Age du Fer, opérateurs, et hypothèses pour la France*. Actes de la table-ronde internationale de Lons-le-Saunier (Jura), oct. 1990, Lons-le-Saunier, 1993, pp. 247-258.
- Buchsenschutz et al. 1999** : BUCHSENSCHUTZ (O.), GUILLAUMET (J.-P.), RALSTON (I.) dir. – *Les remparts de Bibracte. Recherches récentes sur la Porte du Rebout et le tracé des fortifications*. Glux-en-Glenne: Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray, 1999, 320 p., 178 ill., 7 pl.h.t., 2 plans 65 x 47 cm (Bibracte 3).
- Buisson 1999** : BUISSON (A.) – Les Ambarres et la géographie des peuples vers la fin de la période gauloise dans la région lyonnaise. In: CHAUME (B.), MOHEN (J.-P.), PERIN (P.) dir. – *Archéologie des Celtes. Mélanges à la mémoire de René Joffroy*. Montagnac, Monique Mergoïl, 1999, pp. 21-27 (Protohistoire européenne, 3).
- Carcopino 1969** : CARCOPINO (J.) – « Per extremos fines Lingonum ». *Revue des Études Anciennes*, LXXI, 1969, pp. 57-64.
- Carlot 1961** : CARLOT (M.) – La voie romaine de Verdun-sur-le-Doubs à Salins par Grozon. *Mémoires de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon*, 1960-1961, XXXVI, p. 47-52.
- Challe 1867** : CHALLE (E.) – Autessiodurum, Autricum, Aballo, notes à propos des articles du dictionnaire archéologique de la Gaule. *B.S.S.Y.*, XXI, 1867, pp. 50-54.
- Champeaux, Labaune, Nouvel 1999** : CHAMPEAUX (D.), LABAUNE (Y.), NOUVEL (P.) – *Un établissement rural laténien au lieu-dit Pré des Vernes à Môlay (Yonne)*. Rapport de sondage, S.R.A. Bourgogne, Dijon, 1999, 1 vol. 67 pp.
- Chaume 1927** : CHAUME (M.) – *Les origines du Duché de Bourgogne, t. II: Géographie historique*. Dijon, Rebourseau, 1927 (fasc. 1: les origines celtiques, pp. 65-109).
- Chevillot et al. 1993** : CHEVILLOT (P.), BARRAL (Ph.), DEPIERRE (G.), POULAIN (Th.) – La nécropole gauloise de la « Pièce Barroti » Beaune-Vignolles (Côte-d'Or). *Mém. de la Soc. d'Hist. et d'Arch. de Beaune*, T 74, 1993, p. 25-54.
- Chevrier 1999** : CHEVRIER (S.) – *La protohistoire dans le département de la Nièvre: inventaire et étude des sites du Bronze ancien à la fin de La Tène moyenne*. Mémoire de Maîtrise. Dijon: Université de Bourgogne, 1999.
- Cognot, Daubigny 1992** : COGNOT (F.), DAUBIGNEY (A.) – Pierre de Bresse. In: PETIT (J.-P.), MANGIN (M.) dir. – *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*. Actes du colloque de Bliesbruck-Rheinheim-Bitche, 21-24 octobre 1992, Paris, Errance, 1994, pp. 65-66.
- Colbert de Beaulieu 1969** : COLBERT DE BEAULIEU (J.-B.) – Le statut des *Mandubii* et le témoignage de la numismatique. In: *Hommages à Marcel Renard III*. Bruxelles, 1969, p. 146-153 (Coll. Latomus, vol. 103).
- Collectif 1977** : *Les Sénons avant la conquête à la lumière des dernières découvertes, habitats, commerce, sépultures*. Actes du colloque de La Tène tenu à Sens (15 mai 1977). Sens, Société Archéologique de Sens, 1977, 89 p.
- Collectif 1996** : *30 ans d'archéologie dans la Nièvre*. Catalogue de l'exposition organisée par la conservation des musées de la Nièvre. Collonges-les-Nevers: Saviard, 1996, 233 p.
- Conche à paraître** : CONCHE (F.) – La céramique des horizons laténiens et augustéens de Decize (Nièvre). In: *Les âges du Fer dans le Nivernais*, actes du colloque de l'AFEAF tenu à Nevers, mai 1993, à paraître.
- Dayet 1958** – Les frontières des Séquanes à la fin de l'Indépendance gauloise d'après les textes et la numismatique. *R.A.E.*, 33-34, 1958, pp. 122-128.
- Deffressigne 1985** : DEFFRESSIGNE (S.) – *Le deuxième âge du Fer dans l'Yonne: l'Auxerrois et l'Avallonnais*. Mémoire de Maîtrise, Dijon, Université de Bourgogne, 1985, 2 vol., 174 pp., 177 pl.
- Deffressigne 1986** : DEFFRESSIGNE (S.) – Découvertes de La Tène III à Avallon (Yonne). *R.A.E.*, 37, fasc. 1-2, 1986, pp. 122-129.
- Delestrée 1996** : DELESTREE (L.-P.) – *Monnayages et peuples du Nord-ouest*. Paris, Errance, 1996.
- Delestrée, Duval 1975** : DELESTREE (L.-P.), DUVAL (A.) – Monnaies des Senones découvertes au Mont-Avrolog. *R.A.E.*, 26, 1975, pp. 119-127.
- Delor 1993** : DELOR (J.-P.) – *Au long des voies romaines de l'Yonne*. Auxerre, musées d'Auxerre, 1993, 76 pp.
- Delor, Rolley 1989** : DELOR (J.-P.), ROLLEY (Cl.) dir. – *L'Yonne et son passé. 30 ans d'archéologie*. Catalogue de l'exposition d'Auxerre et Sens, 1989-1990. Arnay-le-Duc, Comité Départemental de la Recherche Archéologique de l'Yonne, 1989.
- Desjardins 1893** : DESJARDINS (E.) – *Géographie historique et administrative de la Gaule romaine*. Paris, Hachette, 1876-1893 (4 vol.).
- Deyber 1992** : DEYBER (A.) – Les Celtes et la forêt pendant la guerre des Gaules. In: CORVOL (A.), AMAT (J.-P.) dir. – *Forêt*

- et guerre. Actes du colloque du G.H.F.F. (Paris, 7-10 octobre 1992). Paris: L'Harmattan, 1994, pp. 33-46.
- Dumont 1997** : DUMONT (A.) – Les passages à gué de la grande Saône. Thèse de Doctorat de l'Université Lumière-Lyon 2, Lyon, 1997 (3 vol. 372 p., 90 fig.).
- Fichtl 2000** : FICHTL (S.) – Le Rhin supérieur et moyen du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. à la fin du I<sup>er</sup> siècle av. J.-C. Quelques réflexions historiques sur les questions de peuplement. *Germania*, 78, 2000, pp. 21-38.
- Fischer 1982** : FISCHER (B.) – Le trésor de Chenôves (Saône et Loire). *R.A.E.*, 33, fasc. 2, 1982, pp. 99-109.
- Fischer 1985** : FISCHER (B.) – Les monnaies gauloises de Mâlain (Côte-d'Or). *R.A.E.*, 36, 3-4, 1985, pp. 229-236.
- Fischer 1996** : FISCHER (B.) – Les potins d'Alésia. In: GRUEL (K.) dir. – *Les potins gaulois, typologie, diffusion, chronologie*. *Gallia*, 52, 1995, Paris, CNRS éditions, 1996, pp. 37-42.
- Frezouls 1988** : FREZOULS (E.) dir. – *Les villes antiques de la France, II, Germanie Supérieure*, 1, 1988.
- Gauthier 2001** : GAUTHIER (E.) – *Évolution de l'impact de l'homme sur la végétation du massif jurassien au cours des quatre derniers millénaires*. *Nouvelles données palynologiques*. Thèse de Doctorat de l'Université de Franche-Comté, Besançon, 2001 (1 vol. 232 p. et annexes).
- Goguey, Reddé 1995** : GOGUEY (R.), REDDE (M.) – *Le camp légionnaire de Mirebeau*. Mainz, RGZM, 1995, 380 p.
- Goudineau, Peyre 1993** : GOUDINEAU (Ch.), PEYRE (Ch.) – *Bibracte et les Éduens, A la découverte d'un peuple gaulois*. Paris, Errance, 1993, 208 p., 15 pl.
- Grenier 1934** : GRENIER (A.) – *Manuel d'archéologie gallo-romaine*. Première et deuxième partie. Paris, Picard, 1934 (réédition 1985).
- Grizeaud 1995** : GRIZEAUD (J.-J.) – Première campagne de fouille sur l'oppidum de Château à Villeneuve-sur-Yonne. *Études Villeneuviennes*, 22, 1995, p. 3-19.
- Gruel 1995** : GRUEL (K.) dir. – Les potins gaulois: typologie, diffusion, chronologie. État de la question à partir de plusieurs contributions. *Gallia*, 52, 1995, Paris, CNRS éditions, 1996, pp. 1-144.
- Gruel 1999** : GRUEL (K.) – Les monnaies. In: BUCHSENSCHUTZ (O.), GUILLAUMET (J.-P.), RALSTON (I.) dir. – *Les remparts de Bibracte. Recherches récentes sur la Porte du Rebout et le tracé des fortifications*. Glux-en-Glenne: Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray, Bibracte 3, 1999, pp. 191-205.
- Gruel, Vitali 1999** : GRUEL (K.), VITALI (D.) éd. – *L'oppidum de Bibracte. Un bilan de onze années de recherche (1984-1995)*. *Gallia*, 55, 1998. Paris: CNRS, 1999, p. 1-140 (p. 88-130: Les faciès de circulation du mobilier).
- Gruel à paraître** : GRUEL (K.) – Du denier gaulois sur l'étalon romain, datation et impact économique. Actes de la table-ronde *Les Celtes et Rome, nouvelles études de numismatique*, Luxembourg (30 avr-8 mai 1998), à paraître.
- Gruel, Barrandon à paraître** : GRUEL (K.), BARRANDON (J.-N.) – Les deniers d'argent gaulois. Actes du XII<sup>e</sup> colloque international de numismatique, Berlin (8-12 sept. 1997), à paraître.
- Guerrier-Delclos 1992** : GUERRIER-DELCLOS (J.) – Les inscriptions des Sénons. In: BERARD (F.), LE BOHEC (Y.) dir. – *Inscriptions latines de Gaule lyonnaise*. Actes de la table ronde tenue à Lyon (nov. 1990), Lyon, 1992, pp. 91-97 (Collection du Centre d'Études Romaines et Gallo-romaines, nouvelle série, 10).
- Guillaumet 1983** : GUILLAUMET (J.-P.) – Inventaire des sites du premier et du deuxième Âge du Fer dans la Vallée de la Saône. In: La vallée de la Saône aux Âges du Fer (VII<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> siècles avant notre ère). Catalogue de l'exposition au château de Rully à l'occasion du 7<sup>e</sup> colloque de l'A.F.E.A.F., 12-29 mai 1983, Mairie de Chalon-sur-Saône, 1983, p. 79-85.
- Guillaumet 1985** : GUILLAUMET (J.-P.) – Bibracte, capitale des Éduens (I<sup>er</sup> s. av. J.-C.). In: *Autun, Augustodunum capitale des Éduens*. Catalogue de l'exposition au musée Rolin, Autun, 1985, pp. 32-33.
- Guillaumet, Maranski 1998** : GUILLAUMET (J.-P.), MARANSKI (D.) – Les objets des âges du Fer au Musée archéologique du Nivernais. *Bulletin de la Société Nivernaise des Lettres, Sciences et Arts*, 1998, 47, pp. 17-42.
- Guillaumet 2000** : GUILLAUMET (J.-P.) – Les trouvailles celtiques du lit de la Saône. In: BONNAMOUR (L.) dir. – *Archéologie des fleuves et des rivières*. Paris, Errance, 2000, pp. 165-169.
- Harmand 1967** : HARMAND (J.) – *Une campagne césarienne. Alésia*. Paris, Picard, 1967.
- Huet et al. 1997** : HUET (N.), BARRAL (Ph.), GUICHARD (V.), SEGUIER (J.-M.), PASQUIER (I.) – Late La Tène figurative painted pottery: diffusion of a product or a concept? In: *Keys Engineering Materials*, vols. 132-136, Zurich, Trans Tech. Publications, 1997, p. 1476-1479 (colloque de l'European Ceramic Society, 22 juin 1997, Versailles).
- Hure 1931** : HURE (A.) – *Le Sénonais aux âges du Bronze et du Fer*. Sens, Loeb, 1931, 482 pp. (réédition Bruxelles, 1978).
- Hure 1936** : HURE (A.) – Le Sénonais gallo-romain. *B.S.S.Y.*, 90, 1936, 421 pp. (réédition Bruxelles, 1978).
- Jaccotey, Barral 2000** : JACCOTTEY (L.), BARRAL (Ph.) – Grozon « Au Village ». In: *Bilan scientifique de la région Franche-Comté 1997*. Ministère de la Culture et de la Communication, 1998, pp. 66-67.
- Jullian 1926** : JULLIAN (C.) – *Histoire de la Gaule*. Paris, 1908-1926 (8 vol.).
- Joly 1994** : JOLY (M.) – La Ferme gauloise de Saint-Denis-lès-Sens. In: *Découvertes archéologiques sur l'autoroute A5*. *Archéologia*, hors série n° 3 H, 1994, pp. 40-43.
- Joly, Olivier 1973** : JOLY (J.), OLIVIER (L.) – Un socle de granit parsemé de silex. In: *Vestiges et perspectives antiques en Morvan*. Connaissance du Morvan, 1, 1973.
- Kasprzyk 1999** : KASPRZYK (M.) – *La cité éduenne à la fin de l'Antiquité*. Mémoire de D.E.A., Dijon, Université de Bourgogne, 1999, 127 pp.
- Labauve, Mouton, Nouvel 1999** : LABAUNE (Y.), MOUTON (S.), NOUVEL (P.) – *L'ensemble culturel de Briennon-sur-Armançon « Thury » « Champ de l'Areigne »*. Rapport de sondage sur les abords du fanum principal, lieu-dit « Fontaine de Thury », (commune de Briennon-sur-Armançon, Yonne), Dijon, S.R.A. Bourgogne, 1999, 112 p.
- Labauve, Mouton, Nouvel à paraître** : LABAUNE (Y.), MOUTON (S.), NOUVEL (P.) – *L'ensemble culturel gallo-romain de Briennon-sur-Armançon*. C.R.D.P de l'Yonne / S.A.H.V.C.B., 78 p., à paraître.
- Lambert, Rioufreyt 1985** : LAMBERT (Cl.), RIOUFREY (J.) – Les frontières des Cénomans et des Diablintes. *Bull. Soc. Agr. Sciences et Arts de la Sarthe*, 1985, pp. 13-58.
- Lavendhomme, Guichard 1997** : LAVENDHOMME (V.), GUICHARD (V.) – *Rodumna (Roanne, Loire), le village gaulois*. Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1997 (DAF n° 62).
- Le Bohec 1992 a** : LE BOHEC (Y.) – Les inscriptions des Éduens, présentation générale. In: BERARD (F.), LE BOHEC (Y.) dir. – *Inscriptions latines de Gaule lyonnaise*. Actes de la table ronde tenue à Lyon (nov. 1990), Lyon, 1992, pp. 85-90 (Collection du Centre d'Études Romaines et Gallo-romaines, nouvelle série, 10).
- Le Bohec 1992 b** : LE BOHEC (Y.) – Les inscriptions des Lingons: caractères originaux et problèmes. In: BERARD (F.), LE BOHEC (Y.) dir. – *Inscriptions latines de Gaule lyonnaise*. Actes de la table ronde tenue à Lyon (nov. 1990), Lyon, 1992, pp. 25-37 (Collection du Centre d'Études Romaines et Gallo-romaines, nouvelle série, 10).

- Le Gall 1980** : LE GALL (J.) – *Alésia. Archéologie et histoire*. Paris, Fayard, 1980 (édition revue et augmentée).
- Lebel 1937** : LEBEL (P.) – Equoranda, étude de certains points limites par la toponymie. *Annales de Bourgogne*, 9, 1937, pp. 329-338.
- Lebel 1951** : LEBEL (P.) – Topographie religieuse des anciennes cités épiscopales. *R.A.E.*, 7, fasc. 2, 1951, pp. 90-98.
- Lemarignier 1970** : LEMARIGNIER (J.-F.) – Recherches sur l'hommage en marche et les frontières féodales. In: *La France médiévale, institutions et société*. Paris, Colin, 1970, 416 pp.
- Longnon 1885** : LONGNON (A.) – *Atlas historique de la France*. Paris, 1885 (1 vol. planches, 1 vol. Texte explicatif des planches).
- Mangin 1981** : MANGIN (M.) – *Un Quartier de commerçants et d'artisans d'Alésia, contribution à l'histoire de l'habitat urbain en Gaule*. Paris, Les Belles Lettres, 1981, 2 vol.
- Mangin 1994 a** : MANGIN (M.) – Les agglomérations secondaires antiques dans les régions de Franche-Comté et de Bourgogne. In: PETIT (J.-P.), MANGIN (M.) dir. – *Les agglomérations secondaires, La Gaule Belgique, les Germanies et l'Occident romain*. Actes du colloque de Bliesbruck-Reinheim/Bitche, Paris, Errance, 1994, pp. 45-80.
- Mangin 1994 b** : MANGIN (M.) et coll. – Bourgogne - Franche-Comté. In: PETIT (J.-P.), MANGIN (M.) dir. – *Atlas des agglomérations secondaires de la Gaule Belgique et des Germanies*. Actes du colloque de Bliesbruck-Rheinheim-Bitche, 21-24 octobre 1992, Paris, Errance, 1994, pp. 7-123.
- Mangin 1996** : MANGIN (M.) – L'époque romaine. In: LEVEQUE (P.) dir. – *La Côte-d'Or de la Préhistoire à nos jours*. Saint-Jean-d'Angély, éd. Bordessoules, 1996, pp. 64-105.
- Mangin et al. 2000** : MANGIN (M.), FLUZIN (Ph.), COURTADON (J.-L.), FONTAINE (M.-J.) – *Forgerons et paysans des campagnes d'Alésia (Haut-Auxois, Côte-d'Or). I<sup>er</sup> siècle avant-VIII<sup>e</sup> siècle après J.-C.* Paris, CNRS éditions, 2000, 508 p. et ill. (Monographies du CRA, 22).
- Mathé 1995** : MATHE (C.) – *La limite de la cité des Sénon d'Auguste à Dioclétien*. Mémoire de Maîtrise. Dijon, Université de Bourgogne, 1995, 123 pp.
- Mauné 1999** : MAUNE (S.) – L'habitat rural dispersé des II<sup>e</sup>-I<sup>er</sup> s. av. J.-C. en Languedoc occidental et Roussillon. In: BUXO (R.), PONS (E.) dir. – *Els productes alimentaris d'origen vegetal a l'Edat del Ferro de l'Europa occidental: de la producció al consum*. Actes du 22<sup>e</sup> colloque international de l'AFEAF, Gérone, 21-24 mai 1998. Girona: Museu d'Arqueologia de Catalunya, 1999, pp. 55-73 (Série Monogràfica del Museu d'Arqueologia de Catalunya, 18).
- Moreau 1983** : MOREAU (J.) – *Supplément au dictionnaire de géographie historique de la Gaule et de la France. Sources, compléments et mise à jour du dictionnaire de 1972*. Paris, Picard, 1983.
- Nicolas 1975** : NICOLAS (A.) – *L'âge du Fer au musée d'Auxerre*. Thèse de III<sup>e</sup> cycle, 1975, 2 vol. non paginés.
- Nouvel 1995** : NOUVEL (P.) – *L'occupation du sol du III<sup>e</sup> siècle avant au VI<sup>e</sup> siècle après J.-C. dans la basse vallée de l'Armançon et de l'Armanche*. Mémoire de Maîtrise, Dijon, Université de Bourgogne, 1995, 197 pp.
- Nouvel 2000** : NOUVEL (P.) – *L'occupation du sol dans le bassin supérieur de l'Yonne, de la fin de l'âge du Bronze au haut Moyen Age, état de la question et premières modélisations*. Mémoire de D.E.A., Dijon, Université de Bourgogne, 2000, 786 pages.
- Olivier 1983** : OLIVIER (L.) – *Le Haut-Morvan romain*. 4<sup>e</sup> supp. à la R.A.E., Dijon, 1983.
- Olmer 1997** : OLMER (F.) – *Les amphores romaines en Bourgogne: contribution à l'histoire économique de la région dans l'Antiquité, depuis La Tène finale jusqu'au Haut Empire*. Thèse de Doctorat de l'Université. Dijon, Université de Bourgogne, 1997 (4 vol.).
- Pénéla 1996** : PENELA (S.) – *Les monnaies gauloises du territoire sénon*. Mémoire de Maîtrise, Dijon, Université de Bourgogne, 1996, 2 vol. 317 pp.
- Pétrequin 2000** : PETREQUIN (P.) – Les sources salées du Jura: 5000 ans d'exploitation. In: *Bilan scientifique de la région Franche-Comté 1998*. Ministère de la Culture et de la Communication, 2000, pp. 75-77.
- Piette 1989** : PIETTE (J.) – Les monnaies gauloises dans l'Aube. In: *Pré et Protohistoire de l'Aube*. Catalogue de l'exposition au musée de Nogent-sur-Seine, Voivreux, Association Régionale pour la Protection et l'Étude du Patrimoine Préhistorique, 1989, pp.
- Piningre 1998** : PININGRE (J.-F.) – Bourguignon-lès-Morey. In: *Bilan scientifique de la région Franche-Comté 1997*. Ministère de la Culture et de la Communication, 1998, pp. 37-38.
- Poitout et al. 1999** : POITOUT (B.) – *L'occupation du sol dans la région de Noyers-sur-Serein (Yonne) du Néolithique au Moyen Age, programme de prospection thématique, rapport pluriannuel 1997-1999*, Dijon, SRA Bourgogne, 1999, 259 pp.
- Quantin 1854** : QUANTIN (M.) – *Cartulaire général de l'Yonne*. Paris, Imprimerie Impériale, 1854, 2 vol.
- Quantin 1861** : QUANTIN (M.) – *Gesta Pontif. Autessiodor*. In: *Bibliothèque historique de l'Yonne*, Auxerre, 1854-1861, vol. 1.
- Quantin 1864** : QUANTIN (M.) – *Dictionnaire topographique de l'Yonne*. Paris, imprimerie Impériale, 1864.
- Rebourg 1994** : REBOURG (A.) – *Carte archéologique de la Gaule, Saône-et-Loire* (2 vol.). Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 1994, 552 p.
- Reddé, von Schnurbein 2001** : REDDE (M.), VON SCHNURBEIN (S.) dir. – *Alésia. Fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont-Auxois (1991-1997)*. Paris: Les Belles Lettres. (2 vol.), 2001, 571 pp, 19 pl. HT et 298 fig.
- Richard 1996** : RICHARD (H.) – Analyses palynologiques sur le site et aux alentours. In: BUSCHENSCHUTZ (O.), RICHARD (H.) dir. – *L'environnement du Mont-Beuvray*. Glux-en-Glenne: Centre Archéologique Européen du Mont-Beuvray, 1996, p. 89-97 (Collection Bibracte 1).
- Rothé à paraître** : ROTHE (M.-P.) – *Carte archéologique de la Gaule. Jura*. Paris, Maison des Sciences de l'Homme, à paraître.
- Thévenot 1959** : THEVENOT (E.) – Le site d'Alésia et la frontière occidentale des Séquanes à l'époque de la Guerre des Gaules. *Les Études Classiques*, 27, 1959, pp. 137-151.
- Thévenot 1960** : THEVENOT (E.) – *Les Éduens n'ont pas trahi*. Bruxelles, 1960 (Coll. Latomus, vol. 50, 195 p.).
- Thévenot 1969** : THEVENOT (E.) – *Les voies romaines de la cité des Éduens*. Bruxelles, 1969 (Coll. Latomus, vol. 98, 338 p.).
- Vaginay, Guichard 1988** : VAGINAY (M.), GUICHARD (V.) – *L'habitat gaulois de Feurs (Loire). Fouilles récentes (1978-1981)*. Paris, éd. de la M.S.H., 1988 (D.A.F. n° 14).
- Voisin 1998** : VOISIN (J.-L.) – Auxerre gallo-romaine, ou l'histoire incertaine d'une cité perdue et retrouvée. Le Mercure d'Auxerre, publication des Musées d'Auxerre, n° 5, Auxerre, 1998.
- Wightman 1977** : WIGHTMAN (E. M.) – The Lingones, Lugdunensis, Belgica or Germania Superior? *Studien zu den Militärgrenzen Roms*. Vorträge des 10. Internationalen Limeskongresses in Germania Inferior, II. Cologne, *Bonner Jahrb. Beih.*, 38, 1977, pp. 207-217.